

Rapport provisoire du travail sur les zones éco-fonctionnelles de la Réserve de Biosphère du W (10 au 20 août 2005)

Rappels

Cadre méthodologique de travail et plan de mission

Dans le cadre de la phase globale du projet régional UNESCO/MAB-UNEP/GEF sur le « Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides d'Afrique de l'ouest » il nous a été demandé une étude visant à faciliter et communiquer des méthodes et pratiques pour améliorer l'implication et la responsabilité des communautés locales dans la gestion des réserves de biosphère. Cette étude devrait à terme :

Identifier les sources principales de conflits liés à l'accès et à l'usage des ressources et de la biodiversité, en prenant en compte les savoirs locaux des communautés locales ainsi que les contraintes principales de ces communautés

Identifier les zones éco-fonctionnelles, ainsi que les bonnes pratiques qui existent dans une réserve de biosphère susceptibles d'être appliquées ailleurs afin de limiter et de prévenir les conflits liés à l'accès et à l'usage des ressources ainsi que les conflits entre les différents groupes d'acteurs et usagers de la réserve

Contribuer à la préparation d'ateliers de formations nationaux et régionaux sur les aspects de prévention et de gestion des conflits dans les six sites;

Méthode de travail

Notre méthodologie de travail part des acquis scientifiques au niveau des différentes Réserves de Biosphère, procède à une identification et un regroupement des zones éco-fonctionnelles, une typologie des conflits à partir des ressources disputées et le cadre de concertation.

1. Les acquis scientifiques des différentes RB

Les travaux antérieurs sur les six RB seront exploitées sur les thématiques suivantes : l'organisation territoriale des villages de la périphérie des réserves, la mobilité des personnes et du bétail, les activités et le multi-usage des ressources, les sources de conflits Cette synthèse documentaire se veut dans un premier temps une prospection historique. Elle apportera des informations sur l'implication et la responsabilisation des communautés locales dans la gestion des réserves de biosphère. Elle pourrait également nous orienter sur les conflits récurrents, les ressources disputées...etc.

A défaut d'investigations antérieures sur ces thématiques nous procéderons à des enquêtes sur place par villages ou réseaux de villages en fonction des situations.

2. Identification et regroupement des zones éco-fonctionnelles

Cette phase passe d'abord par la caractérisation des Unités socio-territoriales. Il s'agit pour nous, dans un premier temps de procéder à une analyse globale de la situation du plus grand nombre de villages de la périphérie des RB. Cette analyse rendra compte d'une part de la pression exercée par les villages périphériques sur la RB et de l'autre des structures d'organisation territoriale de base, notamment les stratégies d'occupation spatiale dans les périphéries et les liens existant entre les villages. Ces derniers peuvent être hiérarchiques ou fonctionnels. Les logiques d'exploitation des ressources sont dépendantes de la pression villageoise exercée sur la réserve et des formes de liens entre les villages.

La détermination de l'indice de pression est capitale pour le choix des actions à mener dans la périphérie. Cet indice de pression peut être apprécié à partir de l'effectif de la population et du

bétail dans la zone périphérique, le degré de concentration des zones d'habitat, les formes de spéculation dont fait l'objet la zone...etc.

La présence des réseaux villageois de type hiérarchique, témoigne de la présence d'un système traditionnel actif, inversement, leur absence ou leur affaiblissement démontre l'effritement des structures basiques dû à l'introduction de logiques territoriales modernes. Cette méthode d'analyse rend compte de la typologie de statut et des liens de dépendance des villages (ceux créés par un processus de détachement, d'agrandissement ou de nouvelle installation) mais également des systèmes politiques traditionnels de gestion du pouvoir. La notion de réseaux villageois peut être pleinement appréhendé à ce niveau. L'étude du statut traditionnel des villages périphériques de la RB du W testée par le Programme Régional Parc W/ECOPAS a l'avantage de faire ressortir les autorités auxquelles il faudrait se référer pour tout processus de gestion des ressources naturelles et de participation des populations dans la zone

Le réseau éco-fonctionnel est par définition, «un ensemble de villages et terroirs villageois dont les relations sont induites par des ressources naturelles communes (pastorales, agricoles, cynégétiques et halieutiques)». La démarche réseau éco-fonctionnel part de l'hypothèse selon laquelle la gestion d'une ressource naturelle basée sur la communauté d'intérêts des acteurs et des villages assure à celle-ci une viabilité et mieux encore son « appropriation » par les communautés locales. Ce qui, par ailleurs, permet de récupérer les informations sur des zones « homogènes » où les règles d'exploitation et de gestion sont établies sur des bases consensuelles qui tiennent compte des logiques territoriales basiques et des exigences des législations en vigueur.

Le concept de Réseaux éco-fonctionnelles appliqué à la RB du W avec des résultats satisfaisants.

3. Conflits et cadre de concertation

L'analyse des conflits apparaît pour nous une clé de compréhension des sociétés. Notre approche des conflits part du postulat que "les conflits sont l'expression de "contradictions" structurelles¹. Ainsi l'accroissement de la population, la dégradation des ressources naturelles, l'affaiblissement des structures territoriales traditionnelles, la compétition entre usages alternatifs de l'espace et la disparition progressive des activités économiques locales (artisanat, forge ; chasse ...) dans un contexte de raréfaction, entraînent souvent des conflits nouveaux, conjoncturels. Ces conflits rendent toutefois compte des dynamiques d'acteurs et de leur évolution. Ces conflits opposent généralement les autochtones aux migrants, les corps de métiers en fonction des multi-usages des ressources, les acteurs locaux et l'Etat ou les projets. Ces conflits découlent souvent des rapports entre la légitimité et la légalité. Leur résolution passe forcément par la compréhension des mécanismes l'ayant amorcé.

Dans l'étude des conflits nous proposons une analyse des différents types d'accès aux ressources ainsi que les usages. Nous pouvons ainsi rendre compte des formes légitimes et légales d'appropriation et d'exploitation des ressources naturelles qui sont souvent à l'origine des conflits. Les pratiques traditionnelles conservatoires seront appréhendées à partir de l'analyse des savoirs. Ces savoirs sont de plusieurs ordres dont techniques, réglementaires, sécuritaires...etc.

Le cadre de concertation et de prévention des conflits se trouve au carrefour des enjeux et des acteurs. L'étude des savoirs réglementaires traditionnels est un premier pas vers la mise en

¹ OLIVIER de SARDAN (J.P.) 1995 : Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du développement social, Paris, Karthala.

place d'un cadre de concertation et de prévention des conflits. Ce cadre primaire doit intégrer les nouvelles dynamiques d'acteurs basées essentiellement sur les besoins nouveaux, les acteurs étrangers nouveaux dans le système, les formes légales d'appropriation et d'exploitation des ressources naturelles.

4. Technique de collecte des données

Les données seront recueillies essentiellement sur la base d'entretiens individuel et de groupe, de visite de terrain. La documentation complèterait notre analyse et nous orienterait dans certains cas à d'autres investigations (interrogations des populations ou des groupes d'acteurs concernés). Un guide d'entretien sera élaboré et discuté avec les agents de terrain qui appuieront cette mission avant d'être administré aux populations concernées.

5. Déroulement de la mission

La mission dans la Réserve de Biosphère du W (RBW) au Niger a été agendée, conformément aux termes de référence à 10 jours. L'espace a été subdivisé en deux en tenant compte de leurs spécificités : la zone du fleuve et celle du plateau. Dans ces deux zones, périphériques à la réserve, plusieurs villages doivent faire l'objet de nos investigations. Trois ressources ont été identifiées au niveau de la RBW. Il s'agit :

- de la ressources pêche et les espèces végétales spontanées pour la zone du fleuve ;
- de la transhumance pour la zone de plateau.

Ces ressources paraissent les plus importantes, les plus largement partagées et sur lesquelles s'exercent une pression de plus en plus forte.

Un calendrier a été, à cet effet, établi en accord avec les responsables du projet ECOPAS (Ecosystèmes Protégés en Afrique Sahélo-Soudanienne), gestionnaires de la réserve.

Jours	Villages	Activités
10/8/05	Boumba	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
11/8/05, matin	Boumba (suite)	Activités de pêche, conflits
11/8/05, après midi	Birigambou	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
12/8/05	Boscia	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
13/8/05	Tonday	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
14/8/05	Karey Kopto	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
15/08/05	Zou kouara	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources

5.1. Zone du fleuve

10/08/05 : Assemblée générale au niveau du village de Boumba

Nous sommes arrivés à Boumba vers 13 heures et la réunion avec les villageois a débuté vers 15h. Ils ont déjà été avertis de notre l'arrivée de notre mission et également des deux jours de séance de travail que nous aurons avec eux.

Composition des participants

Ordre	Nom	Qualité
	Hassane Saïdou	
	Seyni Saïdou	
	Adamou Zakari	
	Abdou Amadou	
	Yayé Hamidou	
	Yacouba Saïdou	
	Moumouni Kaina	chef des eaux
	Hassane Siddo	
	Omar Siddo	Cultivateur
	Harouna Siddo	Pêcheur
	Abdou Hassane	
	Issa Hassane	
	Oumarou Hamadou	
	Halidou Moumouni	
	Hassoumi Hassane	
	Bassirou Hambali	
	Mahamadou Seydou	
	Moussa Kaina	
	Djibrilla Omar	
	Hassane Issa	
	Saidou Boubacar	
	Omar Sidikou	
	Seydou	Rouga
	Moukaila Adamou	
	Issa Zakari	
	Assane Seydou	
	Abdoulaye Djibo	
	Assane Moussa	chef des forgerons
	Abdoul Moumouni Adamou	vice Maire de Falmey
	Adamou Zakari	

Dans le village de Boumba nous avons entrepris de travailler sur le réseau d'exploitation de la ressource pêche et des espèces végétales spontanées. Il s'agira pour nous d'identifier le réseau de villages se partageant ces ressources, par l'analyse de l'histoire d'implantation des villages, les différentes activités menées, les modes d'accès aux ressources naturelles et leur gestion, la gestion du pouvoir et des différents conflits.

Après les présentations de l'ensemble des participants, les animateurs expliquent dans un premier temps au groupe l'objet de la rencontre. Il s'agit d'une étude menée par l'Unesco sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion effective et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides d'Afrique de l'Ouest.

Ensuite la nature de l'exercice fut expliquée. Il revient au groupe de rendre compte, en répondant aux différentes questions sur l'usage des ressources naturelles retenues au niveau de chaque village. Pour cela la démarche est à suivre consiste à dresser l'historique du village, les modes d'occupation de l'espace, l'exploitation des espèces végétales spontanées et le fleuve.

Historique :

Boumba est le plus grand village de la zone du fleuve adjacente à la réserve du W. Il aurait été fondé vers la fin du 16^e siècle par Kada, un zarma Goubé du village de Gobery.

De Gobery, il partit à Tigay, puis à Mala où il fut appelé par le chef de Kampa pour consultation parapsychologique à propos de son infertilité. Après avoir fait étalage de ses connaissances de marabout au chef de Kampa, il lui recommanda de se marier à une femme d'ethnie étrangère. Après que les vœux du chef se soient exhaussés il donna en guise de récompense l'espace situé entre la colline de Dangazori à la hauteur de Kouassi jusqu'à Bellandé.

Kada, entreprit de retourner à Mala et d'amener sa famille pour fonder le village béninois actuel Petchinga. De Petchinga il fonda le village de Boumba dont le premier chef de village est Ahmadou Kada. Le village était surtout occupé par les *Sorkos*, maître des eaux. Ils pratiquaient la chasse aux crocodiles, aux hippopotames et aux lamantins. La pêche, sous sa forme actuelle, était peu pratiquée selon les villageois. Plusieurs groupes ethniques sont venus, par la suite, peuplés le village. Il s'agit des Houssas, des Peuls et des Bellas. Les Haoussas « Kabintché » sont venus de Argounga (Nigéria) en pratiquant la pêche le long du fleuve Niger tandis que les Peuls, venus du nord du Boboye, se seraient installés après l'éradication des parasites des animaux (mouches *gnafa*, responsables de la maladie du sommeil) à la recherche de bons pâturages. Le fourrage de *Bourgou*, très convoité par les éleveurs, était brouté avant leur arrivée par les hippopotames ou alors ravagé par les incendies.

La particularité du terroir de Boumba est d'être occupé par un autre village administratif, qui est celui de Kotaki dont la recherche d'autonomie et l'extension territoriale est source de conflit latent. Les différents hameaux et villages sur le terroir de Boumba, l'ont été à partir de Boumba où avec l'accord de ce dernier.

Le village de Boumba est depuis quelques décennies l'objet d'un fort départ en exode des jeunes. Les lieux de destination sont le Bénin, le Togo, le Ghana et le Nigéria. Il s'agit essentiellement de la population d'âge compris en 15 et 50 et qui lient ces départs à la baisse des activités productives du village. Cet exode est saisonnier et dépasse rarement six à sept mois. On note cependant des départs définitifs d'éleveurs qui s'installent généralement dans le nord du Bénin ou du Togo.

L'occupation de l'espace et exploitation des ressources végétales spontanées :

Le village, peuplé actuellement de près de 364 familles, est organisé en quartiers et hameaux, repartis sur l'ensemble de terres cultivables. On compte ainsi plus d'une dizaine de quartiers et hameaux. L'exploitation des terres agricoles de la vallée du Dallol, des ressources halieutiques et fauniques de la zone a inspiré l'organisation socio-territoriale de Boumba. Ainsi certains quartiers sont spécifiques aux corps de métiers dont celui de Daney qui regroupe les forgerons, Kainé Koira les pêcheurs, Boka Koira les *Sorko* et Kalley Tassi les chasseurs.

Les pêcheurs sont repartis dans différents campements (*Tounga*) qui ne sont pas, à proprement parler, considérés comme des hameaux. Ils se sont installés, pour la plupart, au

bord du fleuve Niger il ya moins de 40 ans. Généralement la création d'un hameau de pêche commence par l'installation d'une famille pionnière après avis du chef de village dont dépend la zone. Les parents, amis et compagnons de route s'ajoutent par la suite pour former une communauté. On parle alors de « *Tounga* ». Cela explique le terme *Tounga* qui est toujours succédé du nom du premier pêcheur à s'y installer. Les pêcheurs qui viennent par la suite avisent le premier venu (chef de *Tounga*) qui leur accorde le droit de s'installer.

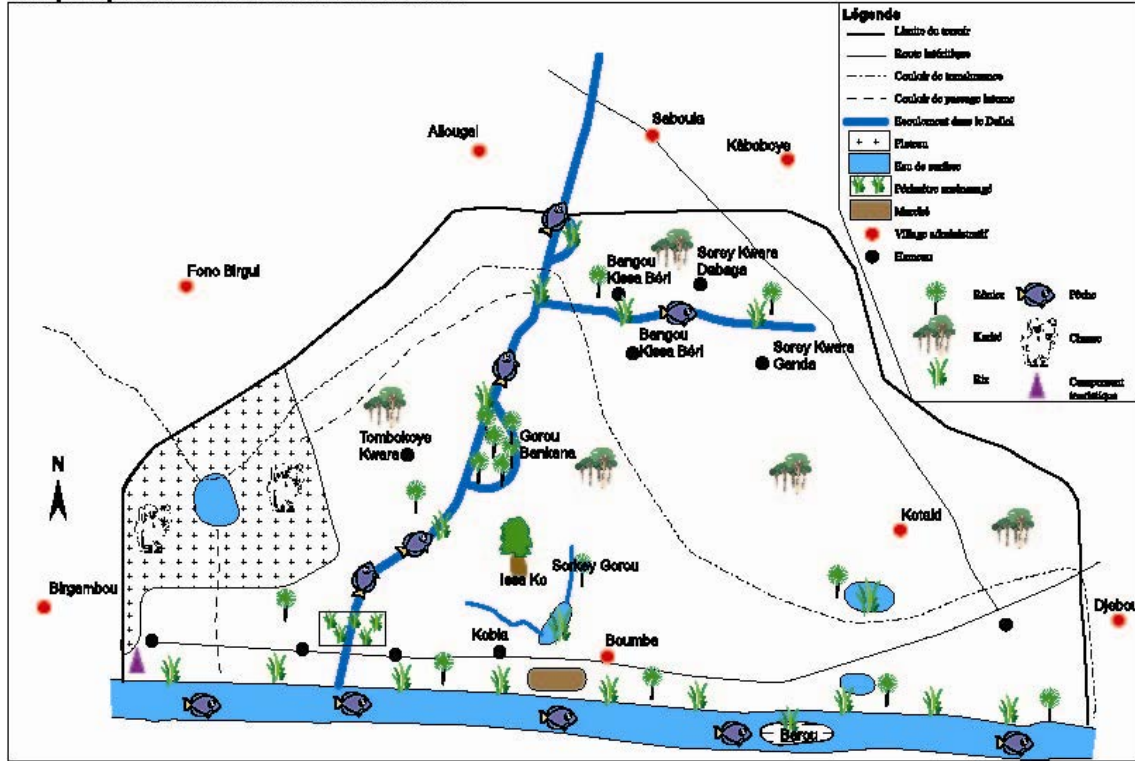
Ces campements sont constitués de groupes ethniques venus de l'est (chasseurs et pêcheurs) dont l'installation s'est faite avec l'accord du chef de village de Boumba.

Sur le plan de l'élevage, l'accès à l'aire de pâturage du plateau est libre pour tous les bergers. Cette aire de pâturage est partagée avec les éleveurs des villages de Birigambou et Fono Birgui. Le recensement du bétail de 2005 fait état de 4200 bovins, 3600 ovins et 5300 caprins à Boumba. Ces statistiques masquent en réalité des effectifs beaucoup plus importants. Deux espèces phares dominent la couverture ligneuse du terroir. Il s'agit du Borassus et du Karité dont les rôles économiques, sociales et culturels sont importants dans la vie des populations. L'accès à ces ressources est réglementé surtout pour le Borassus qui est strictement protégé par le code forestier. L'accès au karité est moins contraignant mais ces abus dans l'exploitation de la ressource sont de plus en plus interdits par la population. Les espèces sont pourtant répandues sur les terres de cultures.

On note une grande mobilité des troupeaux, notamment en direction des pays voisins. Ainsi nous a-t-on dit que les ovins vont en transhumance vers le Bénin (Lolo, Kiandané et Bagouda) et le Nigéria (Bornou), les caprins vers le Bénin (Kandi) et les bovins vers le Bénin, le Togo et Ghana. Ces transhumance s'effectuent entre les mois d'octobre et mai.

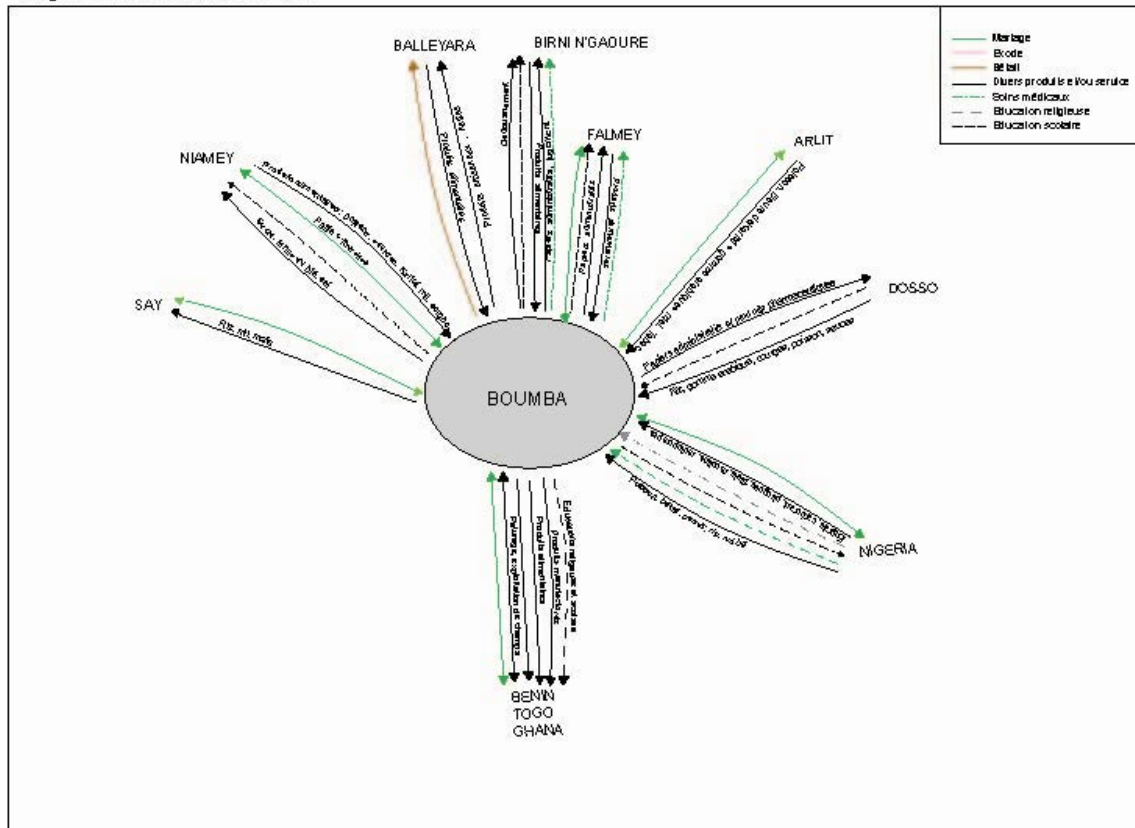
Les espèces ligneuses les plus exploitées dans le village sont le Rônier et le Karité. Ces espèces sont d'accès malgré leur statut d'espèces intégralement protégées au Niger (elles font partie des 16 espèces intégralement protégées au Niger). Elles rentrent dans l'alimentation humaine et animale, servent de produits médicaux et également cosmétiques. L'huile extraite du karité est consommée, soigne les maladies de peau et est utilisée pour badigeonner les pirogues des pêcheurs.

Carte participative des ressources du terroir de Boumba



Conception : Amadou Bourme
Réalisation : Ibrahim Salsou, G. Accorasi, septembre 2005

Diagramme des flux de Boumba



11/8/05 : suite de l'assemblée villageoise à Boumba

La pêche :

La pêche est la principale forme d'exploitation des ressources en eau du terroir. Elle est pratiquée sur le fleuve et le dallol. Plus de 400 pêcheurs ont été recensés sur le terroir de Boumba par le service forestier. Ils sont regroupés au sein de l'association *Kerow Fiti*. Cette association est composée d'une dizaine de coopérative villageoise travaillant essentiellement dans le secteur de la pêche. Sur le marché de Boumba il a été pesé 117127 kg de poisson en 2004 (poissons frais et fumés confondus). C'est un des plus marchés pourvotours de poissons de la région.

Les captures, issues de la pêche, sont essentiellement constituées de petits poissons dont les espèces les plus courantes sont : *Kodi kodi, Fotoforo, Wassi, Dessi*...La baisse de la pluviométrie et les mauvaises pratiques de pêche obligent les poissons à se réfugier au fond du lit mineur du fleuve. Ainsi plusieurs espèces de poissons sont devenues rares ou introuvables sur les lieux de pêche : *late, dessi tchirey, Dinko, Daria, Korounbou, Djidjiri beri, Hanti bari*...La pêche est une activité qui nourrit de moins en moins ses pratiquants d'où la conversion de la plupart des pêcheurs en apiculteurs.

Plusieurs techniques pêche sont utilisées par les populations. Certaines sont dangereuses et mettent en péril la ressource poisson. Il s'agit entre autres de

➤ La technique de *Dimba* ou *Djindé how*: Elle consiste à obstruer les affluents du fleuve au moyen de filets à maillage étroit pendant la période de reproduction des poissons afin de maximiser les prises, bloquant l'accès aux zones de frayers (zone de reproduction des poissons) ;

➤ La technique de *Saran Koundou* : Elle consiste à séparer les poissons de leurs zones de refuge le long des berges du fleuve, du lit majeur pendant la période de décrue (période de retour des poissons au fleuve) en y déployant un filet non conventionnel. L'objectif étant de capturer au filet tous les poissons se trouvant dans la zone de refuge avant le retrait total des eaux ;

➤ Technique de *Taroum Dourou* : Elle consiste à former un demi cercle avec un filet à maillage non conventionnel dont les deux bouts sont tirés vers la berge, tout en mettant au milieu des personnes qui effrayent les poissons en frappant l'eau avec les pagaies.

Ces pratiques d'apparitions récentes (moins de quinze années) sont d'origine étrangère et ne se justifient que par la cupidité des auteurs. Elles permettent de maximiser les prises dans un contexte de rareté.

Ces formes d'exploitation désastreuse des ressources persistent malgré la sensibilisation et l'information des pratiquants par l'association inter professionnelle des producteurs de la zone du fleuve «*Kerow Fiti* ». Pour ce faire l'association a reçu les appuis d'ECOPAS et de l'ONG MORIBEN.

Conflits

Les conflits récurrents au niveau du village de Boumba sont essentiellement liés à la ressource poisson. Ainsi Les pêcheurs s'opposent aux pêcheurs du fait des vols de poissons et de matériels de pêche.Ces pratiques sont l'œuvre d'individus de mauvaise moralité exerçant le métier de pêcheur par nécessité économique et non par tradition. Les conflits de cette nature sont pris en charge et résolus par les maîtres des eaux.

Les pêcheurs rentrent en conflit aussi avec les piroguiers à moteur. Ceux-ci déchirent, au cours des traversées du fleuve, les filets posés par les pêcheurs. Ces conflits sont réglés au

niveau du chef de village. De même les pêcheurs se plaignent des éleveurs dont les troupeaux déchirent les filets en traversant le fleuve. Enfin les derniers conflits cités concernent ceux qui opposent les pêcheurs aux agents forestiers. Les premiers trouvent les gestionnaires de la réserve trop rigides dans l'exploitation des ressources halieutiques du fleuve.

Les pêcheurs sont assistés, en cas de conflits, de personnes initiés et des témoins. Ils obtiennent des compensations aux victimes (restitution matériel, paiement de dommage en numéraire) Les mauvaises pratiques de pêche des communautés allochtones récemment installées dans la zone suscitent une vive opposition des pêcheurs autochtones, conscients de l'effet désastreux de ces pratiques sur la conservation des ressources halieutiques.

11/8/05 : assemblée villageoise à Birigambou

Composition des participants

Nom	Prénom
Hima	Hamidou
Seyni	Kaïbo
Assane	Hamidou
Soumana	Yoro
El Hadji Moussa	Adamou
Noufou	Moussa
Amadou	Moussa
Amadou	Saley dit Degaul
Djibo	Kaïbou
Moussa	Moumouni
Yayé	Djibo
Kimba	Issa
Abdou	Kimba
Djibo	Moukaila
Hama	Hamidou
Abdou	Hima
Talatou	Seïni
Amadou	Sounna
Assane	Adamou
Abdou	Harouna
Djibo	Harouna
Adamou	Garba
Idrissa	Sounna
Zakari	Bawa
Ali	Saley
Abdoulaye	Assane
Moussa	Hamidou
Djibo	Yayé
Assane	Hamani
Garba	Hamani
Fatouma	Kimba, vice présidente Binakanai
Aïssa	Marou, présidente Binakanai
Hamidou	Moussa

Le mot Brigambou est composé des mots Zarma *Biri* (os) et *Gambou* (tas). Le village de Birigambou s'est installé à côté d'un gîte de dépeçage d'hippopotames, de lamantins et de crocodiles d'où son nom de «tas d'os».

Il est fondé par des pêcheurs Sonrai venus de Tondibi après avoir transité par Bikini un ancien village du Parc. Son fondateur est Ahmadou Gani venu de Bikini et qui dura huit (8) ans à Birigambou avant de retourner à nouveau à Bikini où il résida pendant 49 années jusqu'à la mort de ses parents. L'installation à Birigambou s'est faite il y a 56 ans après le déguerpissement de Bikini suite à la création du Parc du W.

L'occupation de l'espace

Le village est habité par des Sonrai, fondateurs, des Haoussas, des Peuls et des Bellas. Ils sont organisés en deux quartiers (sorkey et alphaguey) et en huit hameaux (Maïnoufa kwara, Harouna kwara, Lotokoro kwara, Akou kwara, Koabaro, Elhadji kwara, Talentegou et Batcharlehe kwara). Cette occupation progressive de l'espace est consécutive à une dynamique organisationnelle pour l'exploitation des ressources halieutiques et des terres agricoles de la vallée du fleuve.

L'étroite zone du fleuve concentre l'essentiel des ressources du terroir sur lesquelles des pressions orientées de part de d'autre concourent pour l'appropriation et la mise en valeur. Cette dynamique d'occupation est à l'origine des conflits inter terroirs, avec respectivement, Boumba, Boscia et Boulonguey envahit par des agriculteurs de Sakalagonga.

L'exploitation des Ressources Naturelles

L'eau

La ressource eau organise la vie sociale culturelle et économique du village, du fait de l'importance de la population de pêcheurs. Les espèces de poissons capturées sont : *le late* ; *Daria* ; *Dou* ; *Wassi* ; *Koutou Koutou* ; *Dessi Bi*. Les espèces rares où disparues sont : *Torou* ; *Goney* ; *Dessi Kirrey* ; *Djidjiri beri*, *Kakasse*.

La pêche est entravée par l'écoulement irrégulier du fleuve et le manque de matériels appropriés. En outre l'obstruction des affluents (*Dimba*) où des zones de frayères côtières limite la reproduction saisonnière des poissons. Des prélèvements de poissons sont autorisés dans les mares du Parc au moment de leur assèchement.

Le fleuve tient lieu également de voie de communication entre les villages et est garant de l'échange des productions et des relations avec l'extérieur.

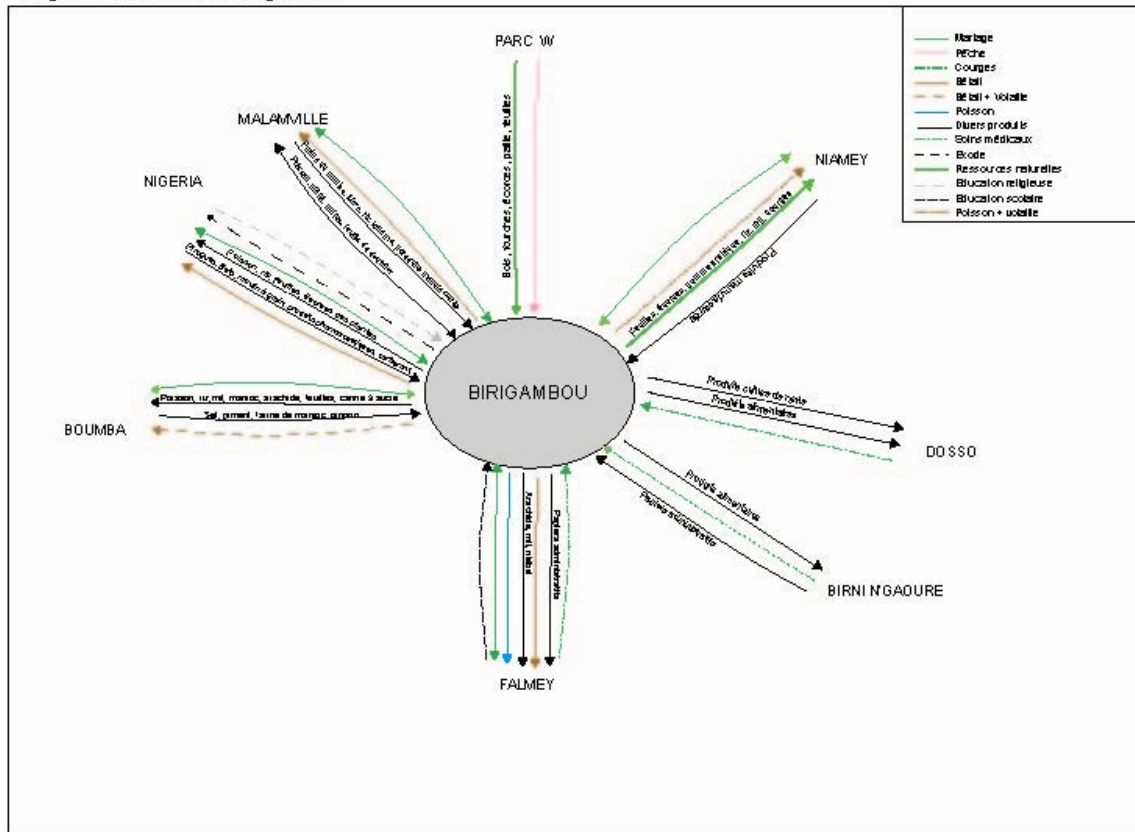
Les espèces végétales spontanées

Le plateau du terroir de Birigambou sert d'une part d'aire pastorale pour le cheptel local et de l'autre de zone de prélèvement de ressources herbacées et ligneuses. Les feuilles *d'Hyphaene thebaïca* et des plantes à sauce sont particulièrement cueillies pour des usages multiples. On observe une disparition de plusieurs espèces herbacées et ligneuses selon les populations. Cette dynamique s'accélère avec la mise en culture des glacis fonctionnels des parties encore intactes du plateau. Beaucoup de prélèvements sont opérés pour les besoins en bois de feu, en construction et en fourrage. Certains de ces prélèvements se font au niveau de la réserve. Les éleveurs quittent progressivement la zone de plateau en direction du Bénin où ils peuvent encore trouver du fourrage en saison sèche. En 2004 il a été recensé 500 bovins à Brigambou, 200 ovins et 350 caprins.

Le terroir ne dispose plus de ressources ligneuses au niveau de la vallée du fleuve. Ainsi le rônier a presque disparu du terroir. Les prélèvements de besoins en bois d'œuvre et de construction de chaume se font sur le plateau ou alors dans le Parc. Celui est fait de plus en

plus l'objet de pression en produits végétaux de cueillette, de fourrage pour les animaux et même de la matière première pour l'artisanat.

Diagramme des flux de Birigambou



12/8/05 : assemblée villageoise à Boscia

Composition des participants

Ordre	Nom	Qualité
	Younoussa Saley	chef de village
	Adamou Sandagou	Imam du village
	Moumouni Hamani	
	Seyni Sina	
	Tahirou Daouda	
	Adamou Siddo	Président de l'association Keraou fiti
	Boubacar	Oussoumana
	Adamou Amadou	Chargé des affaires administratives
	Chaïbou Moussa	Chef de canton de Koma Barma
	Assane Salifou	Sorko, pêcheur
	Abdoulaye Marou	
	Noufou Abdou	Chef d'équipe pour les travaux aménagement du Parc W
	Hamidou Ousseini	
	Halirou Issiakou	
	Seïdou Adamou	
	Yayé Issaaka	
	Amadou Idé	
	Amadou Soumana	
	Mamoudou Issaka	
	Issa Moussa	
	Amadou Boubé	
	Mounkaila Amadou	
	Adama Abdou	Représentante des femmes
	Ibrahim Haïnikoye	
	Mounkaila Mamoudou	
	Soumana Adamou	

Le mot Boscia, proviendrait du mot Boussantché qui désigne une ethnie du Nigéria actuel et qui vivait à l'emplacement actuel du village.

Les villages de Bikini et Boscia ont été fondés par deux frères de même mère, Sayo Ali qui dirigeait la migration et Babouré Marounfa. Ils ont successivement fondé Bikini avec autorisation des peuls de Djongoré, Boscia avec autorisation des peuls de Tamkala.

Les fondateurs du village sont des Sonrai pêcheurs ayant suivi le fleuve de Tondibi jusqu'à Bikini, en passant par Gawèye et kirtachi.

En réalité, Babouré ne s'est installé à Boscia qu'après la mort de Sayo à Bikini. Son installation à Boscia se situerait vers le début du 18 siècle.

Occupation de l'espace

Les Sonrai, fondateurs du village, étaient des pêcheurs professionnels spécialisés dans la pêche de la faune aquatique notamment le lamantin, l'hippopotame et le crocodile.

Ils seront rejoints par les Haoussas, les Gaoboro, les Bellas et les Peuls. Les Haoussas se sont installés sur le terroir après le déguerpissement des villages du Parc. Actuellement le village compte environ 67 chefs de familles.

Les populations du village sont réparties dans trois (3) quartiers : Issa Sayo kouara, Idé sandagou kouara, quartiers d'autochtones et Zongo occupés par les nouveaux arrivants. Mais le village connaît une extension pour une occupation de terres de cultures suite au déclin des principales activités de pêche (diminution des ressources, législation forestier) notamment la pêche de la faune aquatique. C'est ainsi que le hameau de Bori fari a été créé par des ressortissants du village mère, mais le hameau de Komabarma bien qu'exploitant les ressources de Boscia, est occupé par des populations venues de Karey Kopto.

L'exploitation du terroir par les autochtones s'étant limitée à la vallée du fleuve, les peuls venant du Boboye, de Say, de Kirtachi se sont installés sur le plateau du terroir pour exploiter ses ressources pastorales. D'ailleurs les ressources pastorales représentent le seul lien avec le village de Boscia, car ils continuent à payer l'impôt dans leurs terroirs d'origine. On compte plus de quatre cents bergers transhumants installés sur le plateau du mois de février jusqu'aux premières pluies. Le recensement du bétail local en 2004 a donné le résultat suivant : 400 bovins ; 150 ovins et 300 caprins.

Exploitation des ressources naturelles

Les Eaux : Le fleuve et les mares permanentes (Boscia kaina et Boscia beri) et semi permanentes (kambey baba fari, Kabado, Tibibangou) de la plaine inondable permettent le développement de la pêche et le maintien du fond culturel originel du village malgré l'abandon de la pêche et de la chasse de la faune aquatique. Les espèces de poissons les plus couramment capturées sont : le *Koutou-koutou*, *Dou koarey*, *dessi,lates*, *daria*, *dessi kirey*, *zawey*, *salambelé*, *Falia*.

D'autres ont disparu du fait des pratiques néfastes de pêche et de l'insuffisance de la pluviométrie. Les jeunes partent en exode au Togo pour pouvoir continuer leur activité coutumière (76 pêcheurs sont partis en 2005). Parmi ces pratiques, on peut citer le *Koumaberi* (destruction des refuges de poissons pour les envoyer vers un filet) ; le *Dimba* ; le *Taroundourou* et le *tchendi tchendi*. Elles relèvent de nouveaux pêcheurs qui pratiquent l'activité pour des raisons économiques.

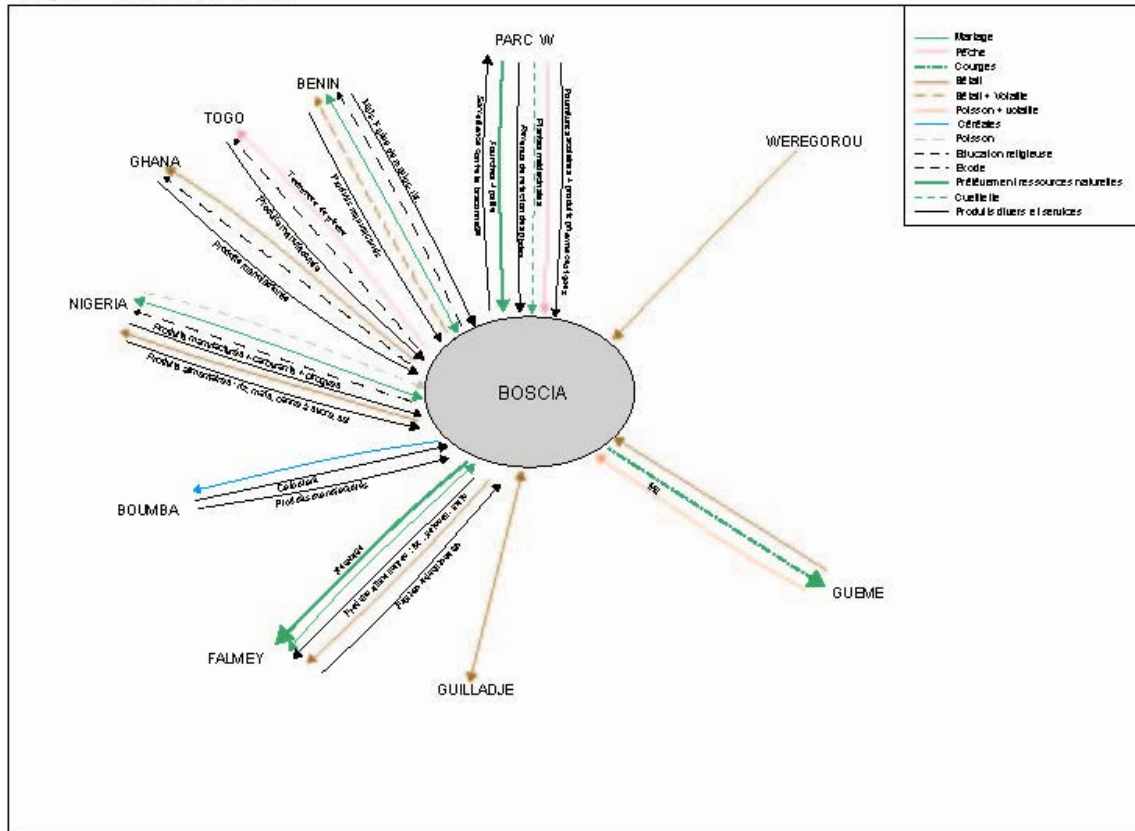
Les espèces végétales spontanées :

La bordure du fleuve est réputée pour la présence de fourrage, notamment le *bourgou*, très recherché par les bergers. Actuellement la vallée du fleuve est entièrement mise en culture. L'essentiel des ressources végétales du terroir se concentre de ce fait au niveau du plateau. Ce qui explique son importance pastorale aux yeux des éleveurs. Il abrite quelques spécimens de faune dont des phacochères et des Patas.

Les prélèvements en bois, en fourrage, en produit de cueillette et en pharmacopée se font, pour l'essentiel, sur le plateau mais le complément est recherché dans le Parc avec ou sans autorisation de l'administration forestière. Ce comportement alimente l'antagonisme entre populations locales et autorités chargées de la gestion du Parc.

Ces prélèvements se poursuivent avec la disparition des espèces ligneuses et herbacées les plus utiles du fait des pressions anthropiques.

Diagramme des flux de Boscia



13/8/05 : assemblée villageoise à Tondey

Composition des participants

Nom	Prénom
Amadou	Djibo, chef des eaux
Soumana	Saley
Seyni	Djibo
AbdoulBaki	Garba
Moumouni	Assane, Imam
Adamou	Djibo
Moussa	Djibo
Zeinabou	Moussa
Aïssa	Seyni
Fati	Chaibou
Amina	Amadou
Aïssa	Djibo
Haoua	Marou
Kadi	Garba
Biba	Djibo
Haoua	Abdou
Seyni	Assane, chef du village
Fati	Yaou
Nayé	Marou
Nayé	Saley
Assana	Garba
Aboubacar	Adamou
Ousmana	Amadou
Amadou	Hima
Fatouma	Djibo
Hadjo	Chaibou
Gambi	Amadou
Kadi	Seyni
Hadiza	Issoufou
Hama	Moussa
Mounkaila	Amadou
Boubacar	Moussa
Issaka	Garba
Kimba	Saley
Moussa	Amadou

Historique du village

Le mot *Tondey* (colline en Zarma) désigne le plateau surplombant le village. Ce village a été créé par Hassane Yacouba, un Zarma chasseur venu de Hillikoye kwara non loin de Dossso. Il s'était installé dans le site actuel du village du fait de sa richesse en faune il ya 48 années.

Tondey était rattaché à Korogoungou jusqu'en 1999 avant de devenir un village administratif. Il est habité par des Zarma Kallé, des Haoussas, des Sonray de Gaoboro et des Peuls.

Ils sont organisés en quartiers et hameaux. Le village a deux quartiers : kwara béri où réside le chef de village et Gandatché où résident les pêcheurs. Dans les hameaux, les Zarma occupent

Goungou makono Taffa, mombolé, et pratiquent l'agriculture avec l'interdiction de la chasse et le renforcement de la surveillance forestière.

Les Haoussa occupent Tounga béri, Siriado et pratiquent la pêche sur le fleuve.

Les Gaoboro occupent Gaoboreydo et pratiquent également la pêche sur le fleuve.

Les peuls occupent le plateau où ils exercent leurs activités d'élevage.

L'occupation de l'espace

L'occupation du terroir s'est faite de manière progressive par l'exploitation des terres agricoles, des ressources halieutiques et enfin pastorales. Elle a été impulsée pour une large part de l'extérieur et non d'une dynamique interne consécutive à une augmentation progressive des populations du village. Cela s'explique par le peuplement récent du terroir, avec une arrivée successive des différentes ethnies. Ainsi après les Zarma, sont arrivés les Sonrai de Boscia, les Haoussa de l'Est et les Gaoboro du Nord en descendant le fleuve. Les Peuls occupant le plateau viennent de Say, Kollo, Bokki et Kirtachi.

L'exploitation des ressources naturelles

Le fleuve demeure la principale ressource exploitée de manière continue par les pêcheurs. Cela, malgré le manque de matériels appropriés et la baisse progressive des prises.

Mais la baisse des prises, selon les pêcheurs, est due au fait que les frayères où les poissons se reproduisent ne sont plus suffisamment inondées d'eaux de pluies. On note ainsi la disparition de nombreuses espèces de poissons telles que les *Djidjiri beri*, les *zorau* et les *Goney*....

Les espèces les plus courantes sont : *Lates*, *Falia*, *Dessi kirey*, *Dessi bi*, *Dunko*, *migo*, *wassi*, et carpes.

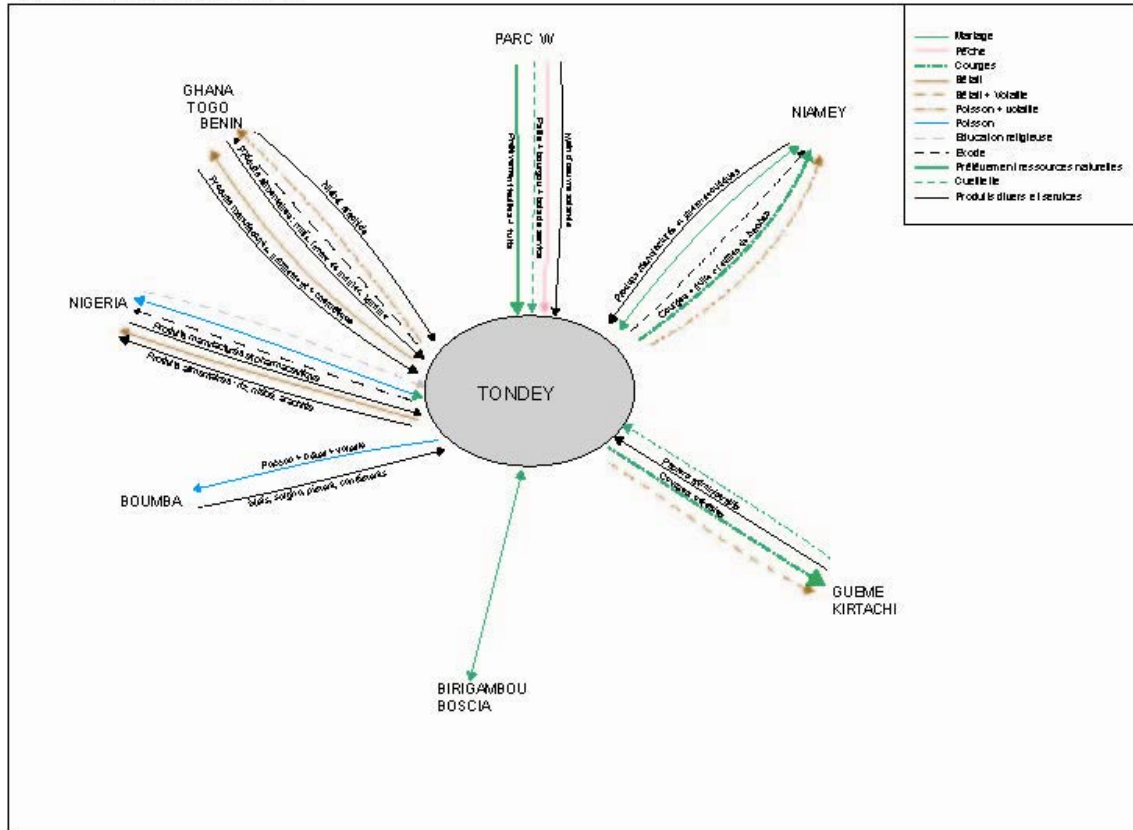
Les espèces végétales spontanées :

Les populations exploitent principalement les quelques pieds de rônier encore disponibles au niveau de la vallée du fleuve. Elles disent user du bois des pieds morts et dont le rejet sert de *miritchi*, comestibles.

Les espèces ligneuses du plateau sont également utilisées comme bois de construction d'œuvre et d'énergie. Il existe un marché rural de bois orienté dans le village. Celui-ci procure des revenus substantiels aux populations. Quant aux herbacées elles sont utilisées comme fourrage par éleveurs venus du nord.

Parfois des prélèvements en bois pour des besoins collectifs (hangars écoles, mosquée) se font dans le Parc, mais l'accès à la paille n'est pas autorisé par l'administration alors qu'on la brûle chaque année.

Diagramme des flux de Tondey



13/8/05 : assemblée villageoise à Karey Kopto

Historique du village

Le village de Karey Kopto est situé sur la rive gauche du fleuve dans un relief encaissé des méandres du Niger à environ 180 Km au sud de Niamey dans le département de Birni. Il fait face au parc national du W situé sur la rive droite.

Des informations recueillies auprès des populations, le village a été créé il y a plus deux siècles par un nommé Nassiri, sonrai originaire de Tondibi (Mali). Celui ci est issu d'une famille de quatre garçons dont l'aîné Daoudou s'est installé à Gawaye (Niamey), le second Gani à Bitchiné qui deviendra plutard Birigambu, le troisième Alfa à Gaya. Ces quatre frères auraient donc pris des positions stratégiques sur le fleuve contrôlant du coup cet espace de Niamey à Gaya. Leurs descendants sont actuellement consultés sur toutes les actions touchant cette partie du fleuve.

Ces frères étaient donc, à l'origine, des grands maîtres des eaux et pratiquaient à leur arrivée la chasse aux crocodiles, aux hippopotames et aux lamantins. Mais c'était surtout des grands chasseurs de crocodiles qui étaient alors très abondants en ce lieu. Les produits de chasse et de pêche sont préférentiellement vendus au Bénin (*Dendi*), notamment aux chefs coutumiers (lamantin). En contre partie ils recevaient des pagnes, de l'argent ou d'autres produits de décoration.

L'occupation de l'espace

Le premier emplacement du village (sur le plateau) a du être abandonné à cause des problèmes d'eau. L'habitat actuel du village, sur la bordure du fleuve, s'organise en fonction des activités des différents groupes y résidant. Ainsi nous avons le noyau central ou village

mère au sein duquel se retrouvent la chefferie et les différentes institutions locales ainsi que les services déconcentrés de l'Etat. Ce noyau central est constitué de plusieurs quartiers : Hondoga, Gambou, Gandabéré Sodjeykwara, Toudounwada. Dispersés autour du noyau central, nous avons les hameaux² de pêcheurs (*tounga*) le long du fleuve, les habitas (*ga*) des peuls disséminés sur le plateau.

L'exploitation des ressources naturelles

A Karey Kopto la brousse est, à l'opposé du village, un endroit non habité et une pourvoyeuse de biens. Elle alimente les populations en gibier, en produits de cueillette et permet le pâturage et le défrichage des terres pour les cultures. De nos jours, la brousse ne joue plus ce rôle. Cela s'explique par l'amenuisement des ressources naturelles (rareté de la faune, des espèces végétales et des terres en friches) mais aussi les règles modernes d'accès à ces ressources (nouveaux modes de gestion des ressources naturelles). Il en découle donc un décalage important entre la perception et les fonctions réelles de la brousse.

Sur le plan de la perception topographique de l'espace, la population distingue le *fakara*, représentant le vaste plateau de la bordure ouest du dallol Bosso et le *Ganda* situé entre le plateau et la vallée du fleuve. Ce *Ganda*, vaste glacis inclus également la terrasse du fleuve qui est appelée *fadama*.

Le *fakara* est situé à l'est de Karey Kopto et occupe un vaste espace. C'est actuellement la zone de prédilection des éleveurs peuls. Ces derniers, sédentarisés, ont parsemé le plateau de champs de petites superficies comparativement aux autres groupes ethniques. Au recensement de 2004 on a dénombré 3500 bovins, 1000 ovins et 2000 caprins. Le *fakara* demeure encore une zone de brousse où s'opèrent des prélèvements d'espèces végétales diverses malgré la présence de plus en plus importante de champs des autres villageois. Plusieurs espèces végétales sont encore présentes dont les Combrétacées (*combretum glutinosum* ; *combretum nigricans* ; *combretum micranthum* ; *terminalia avicennioides* ; *guiera senegalensis*) ; les Légumineuses (*cassia obtusifolia*, *pterocarpus Erineaceus*) ; Bombacées (*adamsonia digitata*) ; les Moracées (*ficus platyphylla*) ; les Rubiacées (*mitragyna inermis*) ...etc.

Quant au *Ganda* il correspond à l'espace raccordant le bas du talus au lit mineur du fleuve.

Une grande partie de cet espace est occupée par des rôniers. Ceux ci fertilisent davantage les sols. Mais on y trouve également d'autres espèces telles que le *Balanites egyptiaca*, l'*Adansonia digitata* et le *Borassus Aethiopiim*

Quant au glacis alluvionnaire il correspond à la terrasse ou lit majeur du fleuve. Cette espèce de bas-fond est appelée localement *fadama*. Les populations sédentarisées depuis fort longtemps y font exclusivement de l'agriculture. On y cultive du maïs, du sorgho et du riz (aux abords d'un des bras du fleuve). La culture du maïs n'est possible qu'à cet endroit à cause de la fertilité du sol. Les ligneux sont quasi absents dans ce *fadama*.

Les espèces végétales spontanées

La cueillette occupe une place importante dans l'alimentation des populations de Karey Kopto. Les racines et surtout les feuilles et les fruits de certaines espèces (*Lélé*, *kalhary*, *houbey*, *haname*, *kouboufato*, *tokay*, *délinya*) sont largement consommés par la population. Les espèces herbacées sont également utilisées comme fourrage pour le bétail. Certaines

² Ces hameaux sont constitués de plusieurs groupes ethniques : Tounga djounga (dendi boreydo, hawsa kourey, zarmey do), Tondidarou (hawsa), Elhadji Dan yaro kwara (hawsa) Kambe koubi (zarma), karoga (dendi) Filinmagé (gaoboro), Hime kwara (hawsa), Elhadji Gonda kwara (dendi), Djingarey kwara (Gaoboro), Djindaga (zarma), Mafale (zarma), , komebarma (zarma), Gambou Tobey kwara (zarma).

espèces ligneuses sont également très sollicitées comme bois de service ou dans l'alimentation. Il s'agit particulièrement du rônier, du baobab et du Bombax.

➤ Le rônier, *Borassus Aethiopicum*, appelé mère nourricière est diversement utilisé par la population. Les fruits sont comestibles. Les racines servent à confectionner les nasses utilisées pour la pêche. Le tronc est utilisé comme bois de construction et les branches pour la fabrication des chaises.

➤ Le Baobab, *Adansonia digitata* : Cet arbre légendaire fait également l'objet de multi usage. Il est protégé de façon spontanée à l'échelle locale. Il est perçu traditionnellement comme un arbre sacré, vénéré. Ces feuilles sont très utilisées par les femmes pour la préparation des sauces.

➤ Le Bantan, *Bombax costatum* : les fibres sont utilisées pour bourrer les oreillers, le bois pour fabriquer des pirogues et des mortiers.

Pratique de la pêche

La pêche est surtout pratiquée au niveau de quelques hameaux de Karey Kopto alors que le village mère pratique plus l'agro-pastoralisme. Il s'agit de : Tounga Djounga, Gumbu, Elhadji kwara, karoga, Tondi Darrou. Dans ces hameaux les populations s'adonnent presque exclusivement à cette activité. Ces pêcheurs, qui sont pour la plupart d'implantation assez récente, sont généralement des Tchenga, Djerma et Gao Boro.

Les parties du fleuve les plus poissonneuses dans le terroir de karey-kopto sont: Gumbu, Lorrégundé, Sama Tondi, Facou-Facou .Cette abondance s'explique d'une part par la profondeur du lit et de l'autre par la présence des grosses pierres qui servent de lieu de refuge pour les poissons.

Les grandes prises sont enregistrées en période d'étiage. Les populations maîtrisent certaines techniques de conservation du poisson afin de pouvoir limiter les pertes et surtout de conserver au poisson sa valeur nutritive. Ainsi nous avons d'abord l'écaillage "*Carcarewa*" C'est généralement le travail des femmes, elles utilisent des couteaux ou des hachettes selon les espèces. L'ouverture ou étripage *hedéwa*, elle consiste à vider et nettoyer le ventre du poisson. Après cette opération, ils passent au fumage "*bandachewa*". Cette opération se déroule sur des fours construits traditionnellement par les pêcheurs eux-mêmes généralement avec des briques en banco. La durée du fumage peut varier de un à cinq jours. Le bois utilisé de préférence est « *Baché* » parce que le feu est plus vif. Le poisson frais ou fumé est vendu sur place généralement à des revendeurs qui l'écoulent dans les grandes villes ou dans les différents marchés environnants (Boumba, Djémé, Kirtachi.)

Dynamique piscicole au niveau des quatre villages

La pêche est une ressource très importante au niveau des quatre villages étudiés. Elle rapporte des revenus non négligeables au niveau de la communauté des pêcheurs. Pour mieux sauvegarder cette ressource et réduire également les conflits avec les autorités de la RBW et les acteurs eux-mêmes, il a été mis en place l'association « Kerow Fiti ».

« Kerow Fiti » est un regroupement interprofessionnel de groupement de pêcheurs, d'éleveurs, de commerçants, d'apiculteurs, de femmes qui se sont organisés pour conduire des activités de développement dans la zone du fleuve, entre Karey Kopto et Kouassi. L'idée de cette association est venue du groupement des pêcheurs (*Tchéton Key*) et de celui des femmes (*Hari Kouarey*).

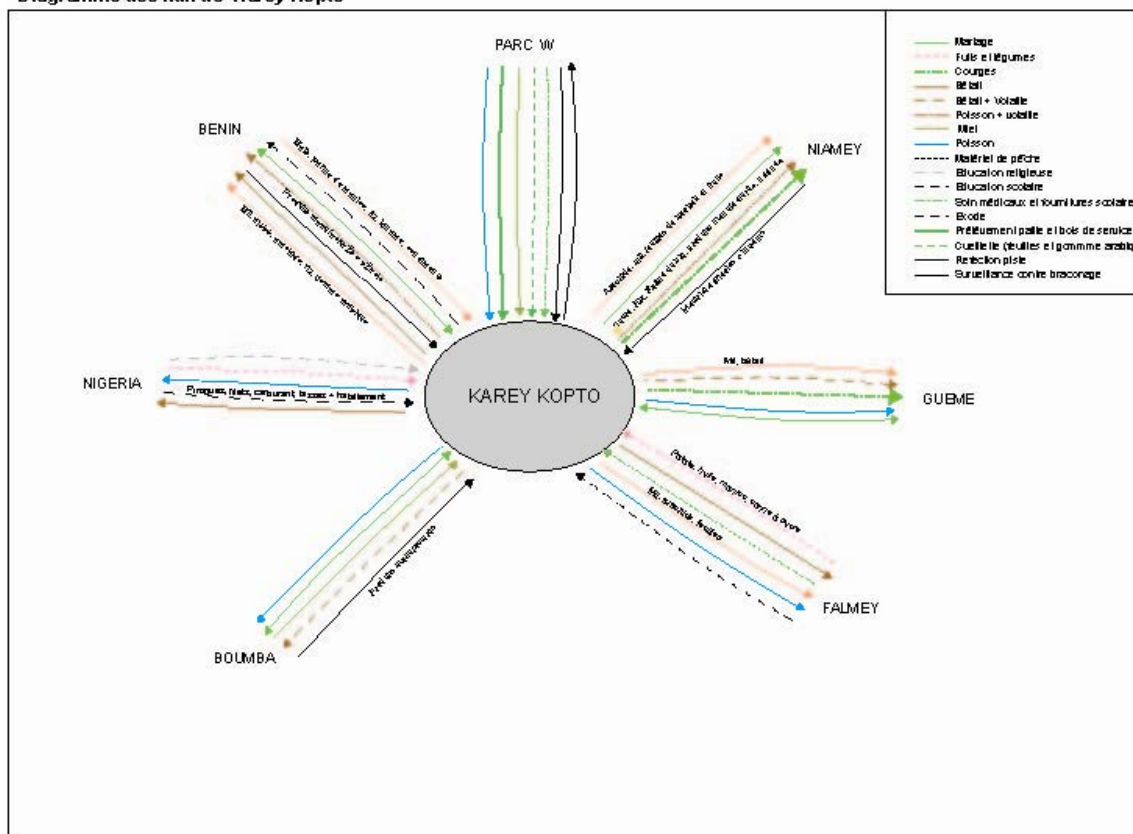
L'objectif de cette association est d'organiser, d'informer, de sensibiliser et de former les producteurs des zones du fleuve et du Dallol en vue de créer une dynamique de

développement et d'améliorer les relations avec l'administration publique. Il s'agit d'améliorer les conditions de production et d'écoulement des produits locaux en comptant sur les capacités organisationnelles, techniques et financières de l'association.

En Août 2003 l'association comptait 1328 adhérents et a vendu 500 cartes. En plus des cotisations des membres l'association organise la pesée des poissons au marché de Boumba où elle prélève 10 F Cfa par kg au profit de la caisse commune. Les recettes ont permis, à ce jour, d'ouvrir un compte bancaire et de négocier des prêts au profit de ses membres. Une ligne de crédit a permis la réalisation d'un magasin d'intrants à Boumba et la pratique de l'embouche ovine par les femmes.

Les principaux partenaires techniques de *Kerow Fiti* sont les services de l'environnement et l'association nigérienne *Moriben*.

Diagramme des flux de Karey Kopto



Réseau écofonctionnel de la ressource pêche au niveau des villages riverains du fleuve



Source : ECOPAS, 2004

15/8/05 : assemblée villageoise à Zou kouara

Composition des participants

Ordre	Nom	Qualité
	Saadou Saley	chef de village
	Younoussa Moussa	Chef des chasseurs
	Garba Saley	Imam du village
	Adamou Saley	
	Amadou Mossi	
	Moussa Yacouba	
	Moussa Haïnikoye	
	Hassane Moussa	
	Harouna Mousa	Brigadier phytosanitaire
	Saadou Diadié	

Historique de l'occupation de l'espace

« Zou » est le nom du fondateur du village. Il est zarma wazi venu de Kafi village non loin de Dosso. Il fonda le village avec son frère Tinni vers le milieu du 19 siècle. La soif (manque d'eau de boisson) dispersa le village pendant soixante cinq (65) années. Quand les différents chefs de familles éparpillés voulurent reconstituer leur village, l'Amido de Birni (chef de canton) attribua la chefferie à Djibo Tinni pour continuer la lignée des Zou.

Plusieurs groupes ethniques sont actuellement présents dans le village. Il s'agit des Zarma (wazi et golé), des Mawri et des Peuls (Folengneydo). Ces groupes sont organisés en quartiers (wazi, mawri) et hameaux (zorangney, gawantheydo, Torankeydo)

Les Zarma wazi, premiers occupants du terroir sont plutôt des chasseurs et agriculteurs. Ils sont rejoints par la suite par les Mawri, chasseurs professionnels, attirés par les richesses fauniques (surtout la grande faune soudanienne) de la région. Aujourd'hui convertis à l'agriculture du fait de la disparition de la faune, ils continuent à faire des prélèvements sporadiques dans le Parc en toute illégalité. Quant aux Peuls, éleveurs, venus de Birni et du nord du pays et du mali pour certains Nord, leur arrivée est relativement récente (vers 1960) et coïncide avec le déparasitage de la zone. Ils exploitent les ressources pastorales au niveau des terres de plateau. Le retour, depuis la construction du barrage de Zou koara en 2004 de certains parasites, semble compromettre leur séjour dans ce village.

Exploitation des ressources naturelles

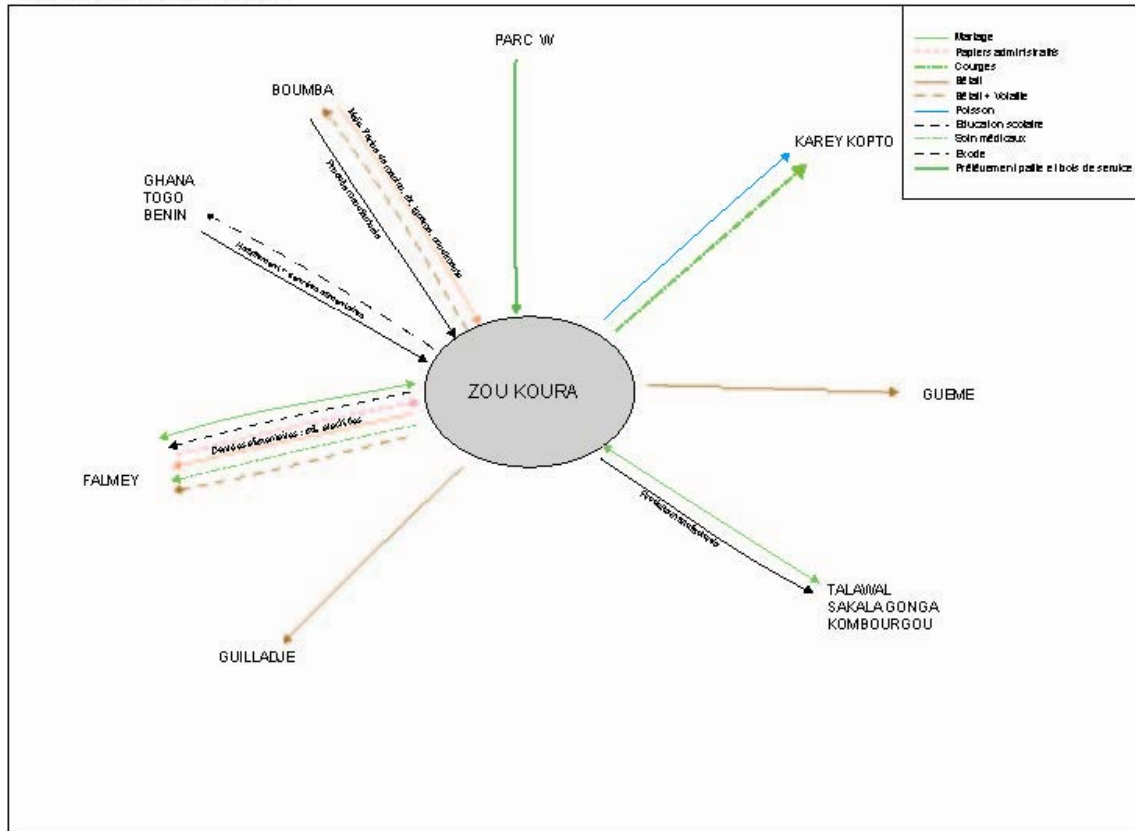
Les ressources pastorales des plateaux servent à maintenir les éleveurs du canton de Birni en saison des pluies, mais de nos jours ils sont rejoints par des éleveurs étrangers, notamment du nord du pays. Cette situation entraîne une dégradation progressive des couvertures ligneuses et herbacées avec la disparition ou tout au moins la raréfaction de plusieurs espèces utiles et l'invasions de nouvelles espèces non appréciées

Zou koara est depuis lors une zone de transit pour les éleveurs. Les espèces utiles et disparues sur le terroir (chaume, fourrage, *seko*) sont prélevés dans le Parc avec autorisation de des gestionnaires de la réserve.

Le village est situé au bord d'un grand cours d'eau sur lequel un barrage a été réalisé en aval de l'emplacement du village. Ce barrage, malgré les potentialités qu'il offre notamment sur le plan piscicole, n'est pas utilisé à cause de la rupture de la digue. Cependant, de part et d'autre

du cours d'eau, on trouve des champs de mil tardif, du niébé, de l'arachide et du manioc. Pour ce dernier, il est principalement cultivé dans cette zone.

Carte des flux de Zou Kouara



5.2. La zone de plateau

17/8/05 : La zone de Tamou

Dans la zone de plateau nous allons étudier la troisième ressource retenue dans le cadre de cette étude. Il s'agit de la transhumance. Pour mieux mener ce travail nous sommes parti d'un transect nord sud allant de la frange nord de la réserve de faune de Tamou aux confins du Parc du W (Moli Haoussa). A Tamou nous avons travaillé avec des personnes ressources et des éleveurs alors qu'à Allambaré et Moli Haoussa nous avons tenu des assemblées villageoises avec de nombreux participants. Nos entretiens ont porté sur les caractéristiques essentielles des villages des trois villages ayant fait l'objet de nos investigations d'une part et de l'autre la pratique de la transhumance dans la zone.

Le calendrier ci-dessous a été établi

Jours	Villages	Activités
17/8/05	Tamou	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
18/8/05	Allambaré	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources
19/8/05	Molli Haoussa	Historique du village, modes d'occupation de l'espace, modes d'accès aux ressources

17/8/05 Village de Tamou

Entretien avec le chef de village, le *Rouga* et deux éleveurs. Notre entretien a essentiellement porté sur l'histoire de l'occupation de l'espace dans la région et les difficultés actuelles de pratique de l'élevage.

Historique de l'occupation de l'espace dans la région de Tamou

Au Niger toute la rive droite du fleuve est parsemée de civilisation peule et gourmantché. Les Gourmantché furent progressivement repoussés vers le sud par les peuls qui fondèrent le royaume du Liptako vers 1709 (Capitale Dori). Progressivement ces deux groupes ethniques vont vivre en communauté et même se métisser comme c'est le cas dans la région de Tamou.

Le canton de Tamou est le plus méridional de l'arrondissement de Say. Il englobe la zone tampon du Parc national du W. La population se compose majoritairement de Foulmanganis à coté desquels cohabitent des Peuls et depuis les deux dernières grandes sécheresses d'autres groupes ethniques (Zarma et Haoussa).

Les Foulmanganis seraient issus du métissage des Peuls et Gourmantchés. Ce groupe ethnique ne se réclame ni peul ni gourmantché, ce qui laisse planer une certaine ambiguïté sur son identité. Il paraît cependant plus proche des Peuls par la langue (il parle le peul) et les activités (pratique de l'élevage).

Au cours du XXe siècle la région a été l'objet de vagues de migrations de populations de groupes ethniques différents. A l'exception des éleveurs peuls dont la mobilité est le fondement de leur activité agro-pastorale, les mouvements des autres populations sont la conséquence d'événements bien précis. On cherche un nouvel emplacement quand les terres longtemps cultivées montrent des signes d'épuisement, si ce n'est pour le tarissement du puits, le déplacement de force par l'administration coloniale des villages en vue de leur regroupement ou naturellement à la suite d'événements catastrophiques telles que la famine, les épidémies ou épizooties. Dans cette région, contrairement à la plupart des autres au Niger, pendant longtemps, la pratique de l'agriculture n'a pas conduit à une certaine fixation des installations humaines. L'agriculture itinérante était très pratiquée, justifiée par ailleurs par les conditions mêmes du site (souvent on met les feux de brousse pour chasser les vecteurs de maladie et s'installer pendant quelques temps abandonnant l'ancien site dont la terre est presque épuisée).

Difficultés actuelles de pratique de l'élevage

Jusqu'à la fin des années 1970 (1976) le canton de Tamou a été une zone pastorale idéale. Les quelques champs de culture autour du village n'entravaient en rien l'élevage extensif des bovins. Les aires de pâturage étaient constituées par la savane arbustive (pâturage sur la carte ci-dessous), seule formation végétale naturelle que l'on rencontre dans l'arrondissement de Say. Celle-ci occupe la presque totalité du parc et se prolonge dans la réserve totale de Tamou, qui est adjacente au parc, jusqu'aux villages de Moli Haoussa, Alambaré et hors de la réserve, notamment sur la frontière avec le Burkina Faso.

Au cours de la sécheresse de 1984 de nouvelles communautés se sont installées dans la plupart des villages de la périphérie du W notamment dans la Réserve Totale de Faune de Tamou. La population riveraine du parc s'est donc considérablement accrue. A titre d'exemple la population de l'arrondissement de Say, dont dépend le parc, est passée de 74.800 en 1977 à 164.300 en 1987. Le multi-usage des ressources naturelles dans un contexte de raréfaction et de fort accroissement des effectifs du bétail a naturellement poussé les éleveurs dans le parc du W. Une activité de pâturage illégal s'est donc développée menaçant ainsi l'équilibre de l'écosystème. Ces activités illégales se sont d'autant développées qu'elles ont bénéficié d'un laxisme dans l'application de la réglementation, entre l'indépendance et le milieu des années 1980.

18/8/05 Village de Allambaré

A Allambaré nos entretiens ont porté sur l'historique du village, le multi-usage des ressources naturelles et les conflits.

Composition des participants

Nom	Prénom
Seyni	Diakondo
Djibo	Tondi
Amadou	Boubacar
Kisso	Issaka
Garba	Sina
Abdoulaye	Ountendi
Kellory	Sambo
Moussa	Mahamadou
Halidou	Abdou
Mamoudou	Idrissa
Yacouba	Kondja
Salifou	Amadou
Hama	Djibo
Mounkaila	Issaka
Piahma	Labiti
Abdoulaye	Batouré
Omar	Issaka
Yacouba	Hassane
Hama	Idrissa
Omar	Yahaya
Issaka	Tondi

Historique de l'occupation de l'espace

Le village de Allambaré existait avant le classement de la RBW. Il a été créé il ya plus d'un siècle par Yéliga Tchintaga, agriculteur foulmagani venu de Sabaré. Le nom du village vient de l'expression gourmantché signifiant « lieu où on peut prospérer ». L'actuel chef de village, Issaka Alfari, dirige ce village depuis une trentaine d'années. En dehors des foulmanganis, détenteurs du pouvoir, plusieurs groupes ethniques sont présents à Allambaré. Il s'agit des Gourmantché, des Peul, des Haoussa, des Zarma et des Bella. La particularité de ce village est d'être situé, totalement, à l'intérieur de la réserve totale de faune de Tamou (zone périphérique de la RBW). Allambaré est également une zone de transit et d'accueil et d'accueil de troupeaux transhumants peuls. A cette double particularité il faut ajouter la progression importante d'un front de colonisation agricole qui maintient une forte pression sur l'espace production, les marges de la RBW et l'aire centrale.

Le village est organisé en quartiers et hameaux dispersés dans l'ensemble du terroir. Le noyau central du village est ainsi subdivisé en une dizaine de quartiers reflétant les différents groupes ethniques. Les Foulmanganis se retrouvent dans les quartiers de Tindanfou, Oudanpanou, Diabarma, Fôndé, et Diapergoundé. Les autres groupes ethniques se répartissent dans les autres quartiers. Nous avons aussi une dizaine de hameaux qui sont surtout des

hameaux de culture composés par les ressortissants de Allambaré et Ouro Dolé. Ils sont dirigés par des chefs de quartiers désignés par le chef de village de Allambaré.

Activités villageoises

Sur le plan de l'organisation sociale il se dégage une dynamique associative moderne au niveau du village de Allambaré. Celle-ci se caractérise par les comités de gestion villageoise des ressources foncières (Commission Foncière de Base), des structures de gestion des ressources naturelles (Brigadiers forestiers) et un comité de gestion du terroir.

La grande aire de pâturage sur le plateau de Tchoura est de plus en plus objet de coupe de prélèvements pour des besoins divers.

Conflits

Les conflits liés aux nouveaux défrichements de champs opposent de plus en plus les populations aux agents forestiers.

Le défrichement de nouvelles terres représente une nécessité aux yeux de la population ; mais les procédures administratives et le statut de la réserve constituent des facteurs limitant l'activité.

Dans la zone déclassée un défrichement est sujet à une approbation du chef de poste forestier et du chef de village. Par contre dans la réserve totale de faune de Tamou, toute tentative d'agrandissement des anciens champs par le défrichement est interdite par le statut même de la réserve.

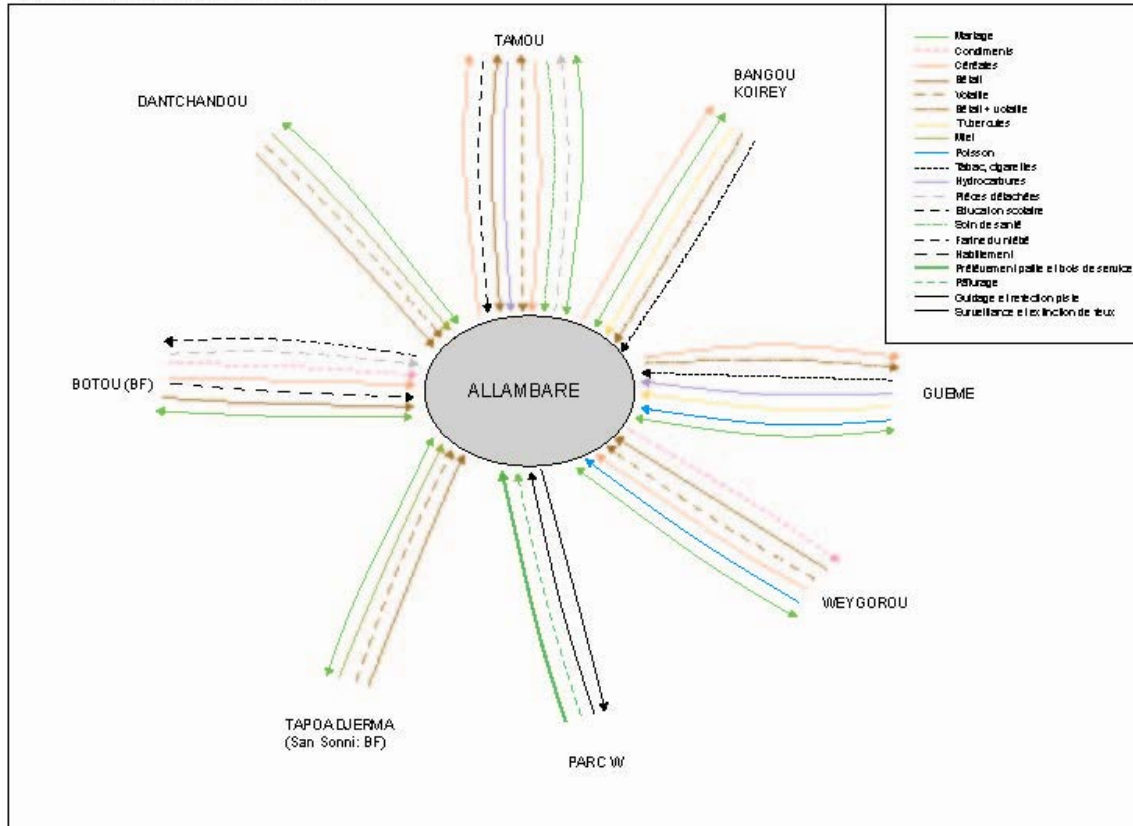
Le défrichement dans la réserve est donc considéré comme une activité illégale par les différents acteurs, de ce fait personne ne reconnaît avoir défriché dans cette zone.

Cependant disent-ils les agriculteurs qui disposent de champs anciens dans la réserve effectuent des fois des petites extensions pour augmenter leur production, surtout à cause de l'agrandissement de leurs familles.

Mais ils subissent des amendes en cas de contrôle forestier et même parfois des autorités coutumières.

Les agriculteurs et éleveurs se confrontent également dans les situations de dégâts champêtres notamment en saison pluvieuse. On assiste enfin à des pâtures illégales (émondage des ligneux) dans la zone tampon de la réserve.

Diagramme des flux de Allambaré



19/8/05 Village de Moli Haoussa

Historique de l'occupation de l'espace

Le village de Moli Haoussa est né suite au déguerpissement des villages se trouvant à l'intérieur de la RBW en 1947. Les habitants viennent de Natengou dont l'emplacement se trouve à l'intérieur du Parc du W. Le chef actuel, Abdou Ousmane, Foulmangani, est au pouvoir depuis une trentaine d'années.

Plusieurs groupes ethniques sont présents dans le village. Il s'agit des Foulmanganis, des Gourmantché, des Haoussa, des Zarma, des Bella et des peul. Ces groupes se sont installés progressivement après l'occupation de l'espace par les Foulmanganis. Ils sont regroupés dans plusieurs quartiers du village dont celui de zongo qui accueille les étrangers, Garbougou les peuls, tampanga et Natangou pour les autochtones. Certains groupes sont éparpillés dans des hameaux (Pamboi et Fangalinga).

Dynamique associative

Il existe plusieurs associations modernes au niveau de ce village. Il s'agit particulièrement du groupement des femmes Talma, du groupement des apiculteurs (Seribo), de l'association des guides du parc et de la commission foncière de base.

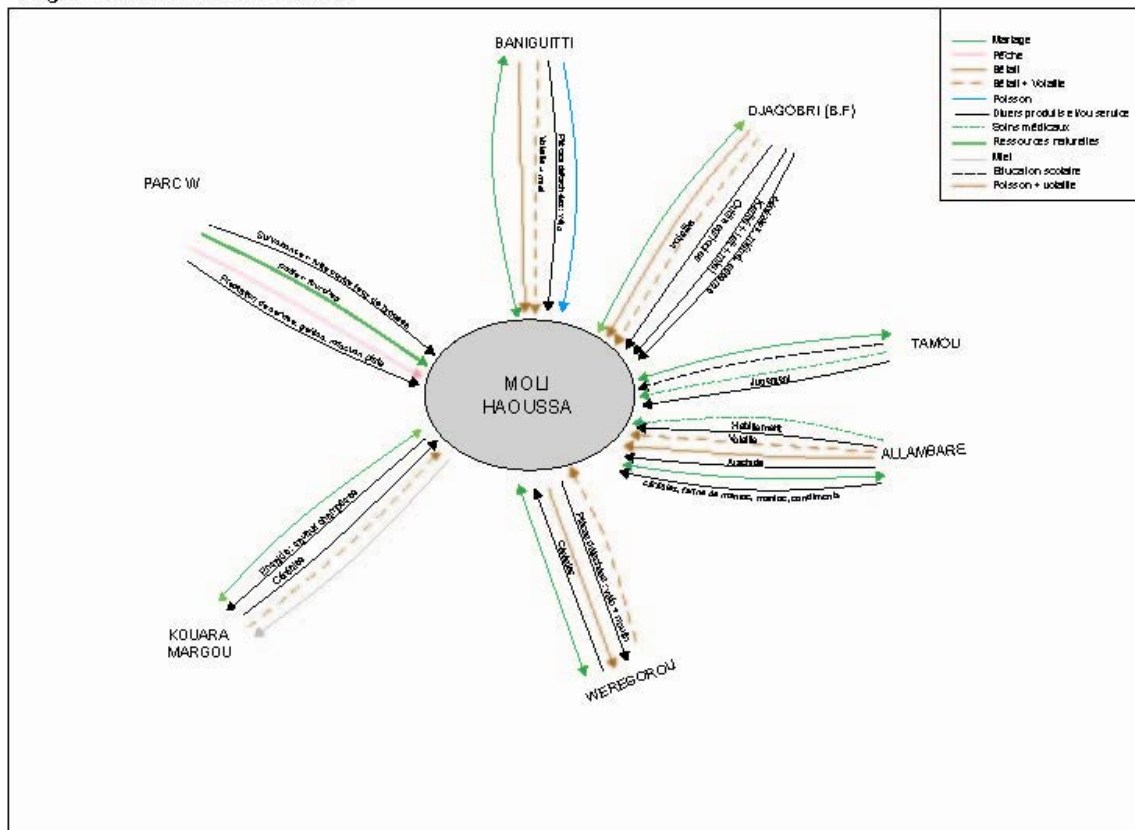
Ces groupements sont généralement le cadre d'exercice d'activités génératrices de revenus. Ainsi le groupement d'apiculteurs, très important au niveau du village, produit et vend du miel à l'échelle de la région de Tamou. La production, appuyée par le Projet ECOPAS de l'Union Européenne, est très appréciée. En dehors de la boutique de vente du village, l'Hotel Relais de la Topoa est un lieu d'écoulement de leur production.

Le groupement des femmes pratique l'embouche bovine et ovine et le petit commerce. Il a, par le passé, bénéficié de l'appui du projet de Gestion des Ressources Naturelles. Sans appui actuellement, il continue de procurer des revenus substantiels aux femmes.

Les ressources végétales spontanées

La particularité du village de Moli Haoussa est d'être aux confins de la zone tampon de la réserve. Cette position l'expose à des amendes régulières de la part des autorités du parc pour exploitation illégale des ressources de celui-ci. Ainsi, malgré la croissance démographique des populations du village, l'extension des champs par défrichement leur est interdit. Les surfaces exploitables dans cette localité sont verrouillées et toute extension des champs de culture est réprimée par les autorités de la réserve. De même la coupe de bois ou le prélèvement de végétaux pour les besoins divers ne sont pas autorisés. Les populations pensent que ces mesures sont draconiennes et ce d'autant plus ces ressources naturelles renouvelables ont une capacité de régénération rapide dans cette zone.

Diagramme des flux de Moli Haoussa



La transhumance dans la région de Tamou

Le tracé des transhumants

A Tamou, zone agropastorale par excellence, les Peuls vont en transhumance surtout vers la fin de la saison sèche chaude et le début de l'hivernage. Dès le mois de mai, ils vont ainsi à la rencontre des premières pluies dans la limite sud de la réserve totale de faune ou dans le parc.

La particularité de la région de Tamou, c'est la coexistence de plusieurs bergers transhumants. Des enquêtes récentes menées dans la zone périphérique du parc du W (Amadou B. 2003), il ressort que des troupeaux venant de Torodi, Say, Guéladio, Kollo, Niamey et Birni se retrouvent sensiblement à la même période dans cette zone. Les directions privilégiées du fleuve, de la réserve totale de Faune de Tamou, de la réserve partielle de Dosso et l'entrée dans le parc sont des tracés récents de transhumance. Ces mouvements, commencés au début des années 1980 (occupation de la terrasse du fleuve à Gosso dans la réserve partielle et entrées illégales dans le parc), se sont amplifiés depuis lors. Ils sont la réponse à une réduction des enclaves pastorales dans les terroirs en amont et sûrement aussi à un accroissement de l'effectif de la population, surtout immigrée, et du cheptel.

Cette zone comporte deux axes de transhumance qui débouchent sur le Burkina Faso. Le premier axe qui est le plus important en matière de flux d'animaux, passe par la Réserve Totale de Faune de Tamou pour arriver à Kaleyenou (Burkina). Cette zone possède deux sites de cure salée et une trentaine de mares dispersées le long des sous axes de transhumance mais qui s'assèche en début janvier. Selon les éleveurs, C'est un lieu de transit obligé car la consommation du sel avant la transhumance permet de donner de l'appétit aux animaux afin qu'ils puissent mieux exploiter le pâturage riche du Parc du W.

Les aires de pâturage sont constituées de plateaux cuirassés présentant des sols encroûtés et rocaillieux, où ne poussent que des espèces herbacées indésirables et vivaces le *Sida cordifolia* et le *Cassia tora*. Les quelques bonnes terres autour des points d'eau (les bas-fonds et les mares) où les animaux trouvent du pâturage (*Microchloa indica*, *Zornia glochidiata*) sont envahies par des champs pièges (des champs qui empêchent l'accès aux ressources pastorales). Les terres des glacis, plus fertiles sont occupées par des champs.

Le pâturage aérien est presque inexistant car la couverture ligneuse est composée en majorité de *Combretum nigricans*, *Combretum micranthum*, *Cassia senegal*.

En dehors de la réserve, la proportion de sol nu des aires de pâturages septentrionales, est estimée d'une manière générale à 55%.

Les éleveurs, empruntant le second axe, débouchent au Burkina par Zoumboukoli. Ils proviennent pour la plupart de Guéladio, Youri et Lamordé. Le choix de cet axe est dû au manque de tracasseries forestières. C'est aussi un raccourci pour atteindre les aires de pâturages riches du Burkina et en plus ça évite un long trajet aux animaux déjà affaiblis. Ces éleveurs une fois arrivés au Burkina, s'installent dans les villages riverains (Anaga et Banijiti) de la Tapoa côté Burkina pour ensuite rentrer clandestinement dans le parc en trompant la vigilance de la patrouille forestière. Dans le parc les transhumants se fixent aux alentours de la Mékrou dans des endroits inaccessibles par les forestiers.

Le comptage du bétail au niveau de quelques villages de retour des transhumants ne rend compte que partiellement des flux de transhumance. En 2002, la lecture des CIT³ auprès des Services d'élevage a donné les résultats suivants :

Poste d'élevage de Say : 150 CIT en 2002 soit 15 000 bovins

³ Certificat International de Transhumance

Poste d'élevage de Torodi : 873 CIT en 2002 soit 35 876 bovins

Poste d'élevage de Tamou : 126 CIT en 2002 soit 13 000 bovins

Histoire récente des déplacements des éleveurs

Jusqu'au début des années 1970 le canton de Tamou a été une zone pastorale idéale. Les quelques champs de culture autour du village n'entravaient en rien l'élevage extensif des bovins. Les aires de pâturage étaient constituées par la savane arbustive, seule formation végétale naturelle que l'on rencontre dans l'arrondissement de Say. Celle-ci occupe la presque totalité du parc et se prolonge dans la réserve totale de Tamou, qui est adjacente au parc, jusqu'aux villages de Moli Haoussa, Alambaré et hors de la réserve, notamment sur la frontière avec le Burkina Faso.

A partir de 1971, la politique hydro-agricole de l'Etat a entraîné un endiguement et une occupation progressive de la plaine d'inondation du fleuve dont la superficie cultivée s'est accrue de 2.870 ha entre 1975 et 2000.

En 1976, la partie Est de la réserve totale de faune de Tamou (76.000 ha) a été déclassée pour, officiellement, permettre une installation des populations du Nord (Zarmaganda). Depuis lors, la population du canton de Tamou a été multipliée par 3 entre 1974 et 1988. Cette période a été caractérisée par un courant migratoire assez fort en provenance du Zarmaganda qui s'est soldé par une mise en culture des terres et une exploitation de type minier des ressources.

Les conséquences du déclassement de la réserve de faune, de l'endiguement du fleuve ont été désastreuses pour les Peuls et les Foulmanganis. Les cellules pastorales ont été fragmentées et les parcours habituels des bergers perturbés. Les populations immigrées, agricoles dans leur écrasante majorité, ont reproduit le même système d'exploitation des terres qu'au nord et les Peuls considèrent ce système comme dévastateur.

Dans la région de Tamou les terroirs d'attache peuvent se subdiviser en deux entités en fonction de leurs potentialités pour les éleveurs : la zone de plateau et la bordure du fleuve.

- Les zones de plateau offrent suffisamment de pâturage aux éleveurs pendant la saison sèche. La zone de baoulé est assez représentative à cet égard. Dans cette zone l'élevage constitue la principale activité. Les villageois élèvent des bovins, des asins et des caprins de races locales. Cette pratique pastorale ancienne est bien maîtrisée. Sur l'aire pastorale de Baoulé, 8 espèces d'herbacées ont déjà disparues. Il s'agit de : *Rangnéré*, *Danroga*, *Garrabal*, *Tchelmouni*, *Bahério*, *Paggouri*, *Dnatta Sottaho*, *Kariré*. Ces espèces emblématiques sont considérées par les éleveurs comme les herbes les plus riches et les plus représentatives d'une aire de pâturage fonctionnelle. Dans la zone de Baoulé et sur les autres zones de plateau les éleveurs partent en transhumance au cours du mois d'avril. Ils expliquent leur départ en transhumance d'une part du fait du manque d'eau et de l'appauvrissement des espaces pastoraux de l'autre. En effet, par la baisse de la pluviométrie et l'augmentation des capacités de charge, les quelques mares tarissent deux à trois mois après la saison pluvieuse. Les ressources hydriques qui valorisent les pâturages constituent dans cette aire géographique une des contraintes majeures. De même les herbes appréciées sont consommées dès le retour du cheptel en saison des pluies, laissant sur les aires pastorales de l'herbe sans aucune valeur nutritive. Les quelques éleveurs ne pouvant aller en transhumance par manque de bouvier, sont obligés de maintenir leur troupeau en place en utilisant des compléments alimentaires (son de blé, grain de coton...) jusqu'à la fin de la période de soudure. Actuellement parmi les espèces dominantes dans les terroirs d'attache, nous avons

Zornia glochidita comme herbacé et *guiera senegalensis*, *combretum micranthum* et *combretum nigricans* comme ligneux.

Le *Zornia glochidiata* sur l'ensemble des aires de pâturage. Il n'y a encore pas si longtemps, cette légumineuse de la famille des Fabacées n'était pas aussi abondante et elle était peu appréciée par les troupeaux bovins, ces derniers ayant à disposition un éventail d'espèces herbacées plus large et de meilleure qualité. Beaucoup d'éleveurs ont confirmé le fait que *Zornia glochidiata* est considérée dorénavant comme une espèce appréciée. Toutefois, la plupart des bergers savent que la consommation de cette espèce, à son stade avant floraison, n'est pas forcément conseillée. Elle peut causer en effet des phénomènes de météorisation pour leurs vaches en raison de la forte concentration en azote de ces légumineuses. L'absence totale de graminées pérennes sur les zones d'attache (à l'exception près de quelques touffes préservées d'*Andropogon gayanus* sur les champs cultivés et des espèces comme *Echinochloa stagnina*, *Paspalum scrobiculatum*, *Brachiaria mutica* dans des bourgoutières qui sont en nette régression) rend problématique la situation des éleveurs et de leur troupeau en saison sèche. Dans ces conditions difficiles, le Parc Régional du W « offre » des richesses pastorales de premier choix. Pour l'éleveur, la survie et le bien être de son troupeau doit passer avant toute autre considération.

- La zone du fleuve, en revanche, offre des ressources hydriques importantes au moindre coût en saison sèche. A partir du mois d'avril plus d'une centaine de troupeaux pâture dans la terrasse du fleuve et certains le traverse pour rentrer dans la zone du parc du W. Ces troupeaux viennent de l'ensemble du département de Say et même au-delà. Les zones appropriées, en bordure du fleuve, ont été occupées par anticipation par les éleveurs de Tamou. C'est le cas notamment de Gosso et de la plupart des hameaux du sud est de Allambaré. L'effectif du bétail dans cette zone et l'expansion des aires de culture réduisent considérablement la qualité et la quantité du pâturage pendant la saison sèche. On constate dès lors les raisons de départ en transhumance puisque les terroirs d'attache présentent des insuffisances dans l'alimentation des troupeaux à une certaine période de l'année.

La réduction et la dégradation des aires de pâturages dans l'ensemble de la zone périphérique du Parc du W constituent la préoccupation majeure des éleveurs. Cette crise concerne, à des degrés différents, beaucoup de pays sahéliens et contraint souvent les éleveurs à descendre plus au sud à la recherche de pâturage.

Pour le cas précis de la périphérie du parc, la crise des ressources pastorales, peut s'expliquer par :

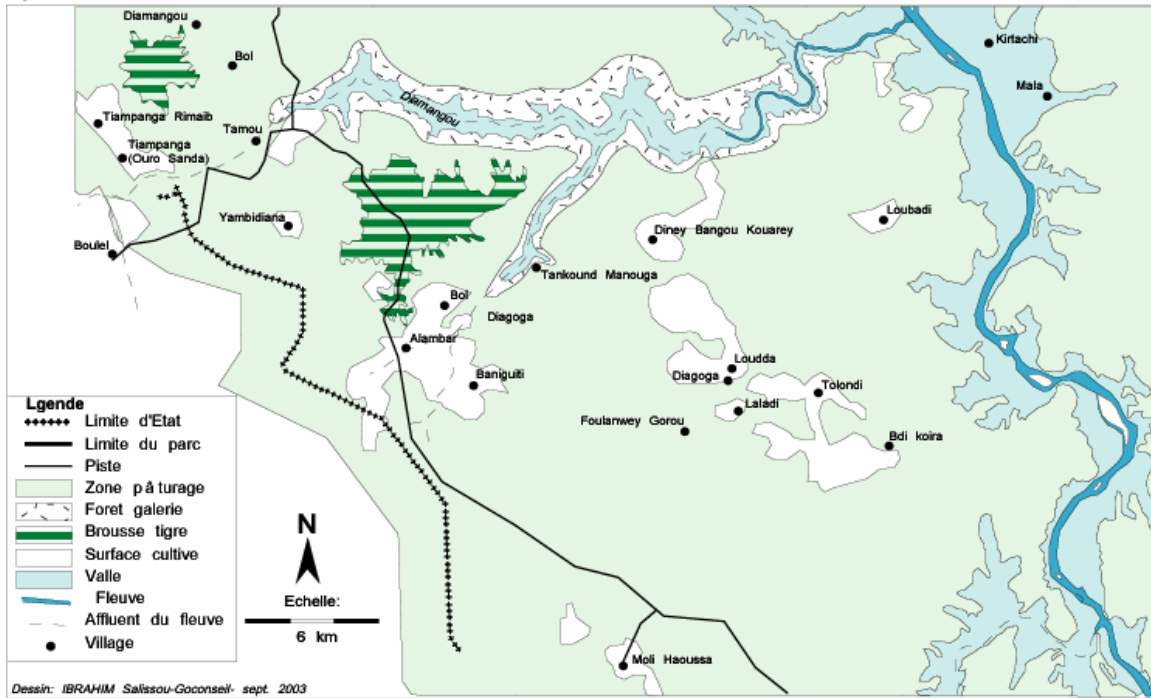
- L'accroissement des terres agricoles, conséquence de l'explosion démographique qu'a connue la zone depuis plus de trois décennies;

- La croissance sans précédent du cheptel reconstitué après les deux grandes sécheresses. Cet effectif important d'animaux rend compte des résultats positifs des campagnes de vaccination mais également de l'attrait exercé par la zone, sur le plan pastoral, comparativement aux autres zones du Niger ;

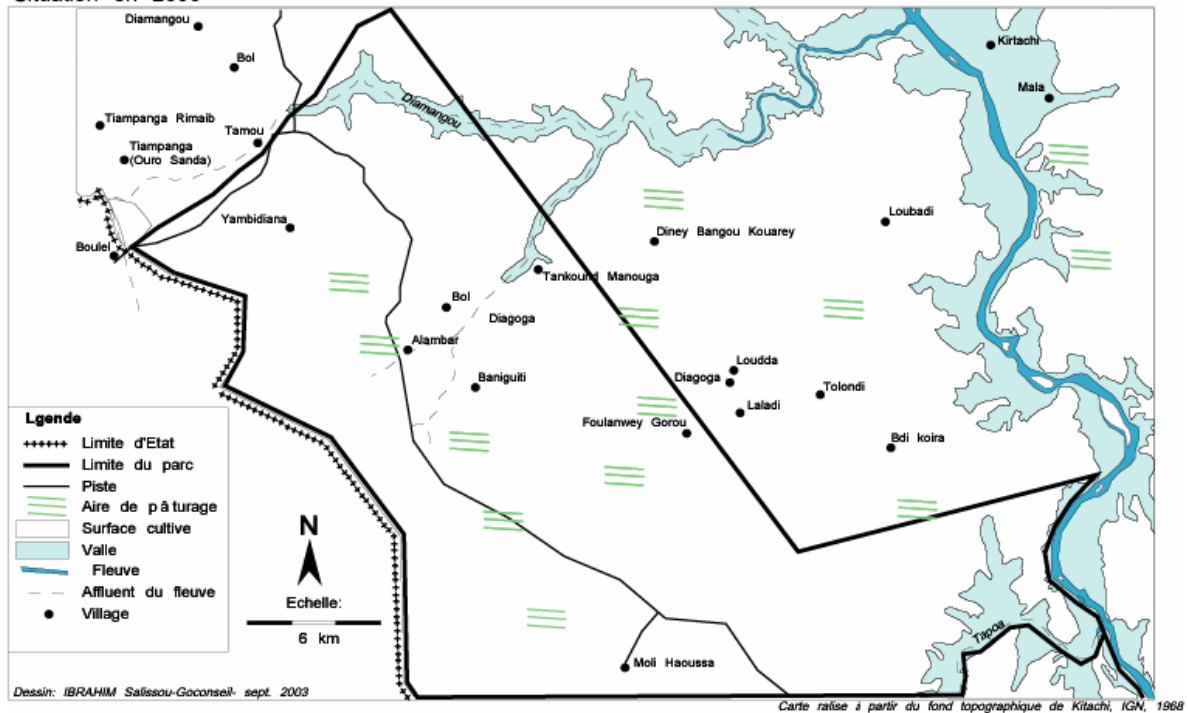
- La péjoration des conditions climatiques au nord poussant les bergers à une migration méridienne souvent plus longue et même définitive pour certains.

La pratique de la transhumance vers le parc du W, les périphéries protégées et les zones écologiquement fragiles demeurent une menace sur l'équilibre écologique du parc. Cette transhumance est également à l'origine de la remise en cause des dispositions de certains accords communautaires, l'accroissement des conflits entre transhumants et conservateurs d'une part et entre transhumants et exploitants agricoles de l'autre.

Situation en 1970



Situation en 2000



Evolution de l'occupation de l'espace dans le canton de Tamou (1970 et 2000)
 Source : Amadou B. 2004

Notes de Synthèse

Perception de la RBW par les populations locales

Le parc national du W du Niger a été créé en août 1954 par un décret de l'administration coloniale française. L'espace ayant servi à la création du parc appartenait du point de vue coutumier aux populations autochtones vivant aujourd'hui à la périphérie immédiate.

Cet acte administratif est interprété par les détenteurs de droits coutumiers comme une usurpation d'un potentiel de production indispensable à la satisfaction de leurs besoins.

L'abondance, au niveau de la RBW, des ressources végétales spontanées et l'équilibre de l'écosystème attirent la convoitise des populations riveraines. Celles-ci vivent actuellement dans un contexte de rareté de ressources dans leurs terroirs respectifs. Aussi, estiment-elles, légitimes de se retourner vers le Parc pour opérer des prélèvements vitaux au risque d'enfreindre la législation en vigueur. Des prélèvements clandestins et parfois autorisés par les postes forestiers sont faits par les différents groupes socio-professionnels. Les prélèvements clandestins demeurent les plus nombreux et sont considérés comme préjudiciables à l'équilibre de l'écosystème de la réserve par les gestionnaires du Parc.

Les conflits vécus au niveau de la RBW et proposition d'un cadre de concertation

Prélèvement des ressources végétales spontanées et pression sur la RBW

Un des prélèvements importants qui s'opère au niveau des villages riverains du fleuve concerne la paille de Séko (*Andropogon gayanus*). Pour les villages ayant fait l'objet de nos investigations, à l'exception de Boumba, le prélèvement de séko dans la réserve permet le renouvellement des cases. Les cases en paille constituent l'essentiel de l'habitat dans ces villages. Il a été estimé cent cinquante nouvelles cases chaque année pour le village de Birigambou. Ce chiffre est valable pour les autres villages. Il faut, selon les villageois, environ six à dix fagots de paille pour la construction d'une case. Les villages ne peuvent pas fournir toute cette quantité de paille d'où le prélèvement clandestin de plus en plus important dans la réserve. Il faut enfin noter qu'en plus des besoins pour la construction des cases il ya le renouvellement des greniers et la commercialisation de la paille dans d'autres villages, notamment ceux éloignés de la réserve.

Les éleveurs opèrent également des prélèvements de fourrage dans la réserve à défaut de faire directement le bétail à l'intérieur. Il s'agit particulièrement de la plaine inondable de la bordure du fleuve qui fait l'objet de prélèvement clandestin de *Bougou* (*Echinochloa stagnina*, *Echinochloa indica*). Ce fourrage très apprécié par le bétail ne se trouve que dans les zones humides. Les transhumants viennent souvent de loin pour chercher ce fourrage. Pour le cas des villages riverains de la réserve il s'agit de faucher cette herbe à des fins d'embouche au niveau du bétail domestique. Pour d'autres les prélèvements se font au cours des mois d'octobre et novembre. Ce fourrage est ensuite stocké et vendu pendant les mois secs d'avril et de mai.

Il ya enfin des prélèvements en produits de cueillette pour la satisfaction des besoins immédiats des populations, notamment en période de soudure. Ces prélèvements peuvent concerner, de façon plus restreinte, les tradithérapeutes. Ceux-ci, dans le cadre de leur profession, opèrent des prélèvements clandestins d'espèces végétales diverses au niveau de la RBW.

De manière générale, l'administration du Parc persiste dans une logique de préservation des ressources du Parc en prétendant appliquer la loi en toute impartialité. Cette attitude intensifie et reticularise les conflits dont les dimensions et les contours pourraient devenir incontrôlables.

Conflits liés au front de colonisation agricole

Les besoins nouveaux de terres agricoles se manifestent par l'avancée d'un front pionnier dans les aires de pâturage. Ce phénomène résulte d'un fort accroissement démographique sur des terres de plus en plus épuisées. A ce rapport défavorable vient se greffer une pluviométrie aléatoire qui est le propre du milieu sahélien. Les stratégies adaptatives des agriculteurs sont restées immuables : extension des aires de culture avec un usage privatif ou tout au moins contrôlé de certaines ressources naturelles (coupe de fourrage ou des résidus de cultures, enclos de maraîchage autour des points d'eau...). Cette avancée du front agricole est généralement source de conflit dans les zones agropastorales.

Le canton de Tamou a été pendant longtemps (jusqu'en 1975) faiblement mis en culture. Cette situation s'explique par :

- la présence jusqu'à une date récente (1974) de maladies endémiques (onchocercose, trypanosomiase) qui infestaient les différents réseaux hydrographiques ;
- l'enclavement de la région et la présence d'animaux sauvages qui limitaient les infiltrations et installations humaines ;
- le classement par l'Etat d'une partie de la zone comme réserve foncière, forestière et de faune ;
- enfin à un moindre degré, la prédominance de l'élevage sur les activités agricoles qui rend difficile a posteriori la cohabitation de ces deux activités.

Le déclassement d'une partie de la réserve en 1976 (70.000 ha environ) par les autorités fut le point de départ d'une colonisation agricole sans précédent de la périphérie du Parc du W.

Les enjeux de production agropastorale sont énormes dans la périphérie du Parc du W et particulièrement dans la commune rurale de Tamou. Ces enjeux sont de deux ordres :

- la relative fertilité des terres et la bonne pluviosité par rapport aux autres régions du Niger associées à une densité d'occupation humaine faible ;
- l'exploitation minière des terres⁴ par des « pseudo-agriculteurs », des agriculteurs immigrés et de pasteurs en transit a entraîné une forte dégradation des ressources naturelles.

Le problème de la gestion de l'espace (sol et couvert ligneux) se trouve du coup posé par la cohabitation de personnes aux « objectifs » souvent différents. Si les éleveurs ont besoin du couvert herbacé et même ligneux pour faire paître leur bétail, les agriculteurs cherchent les terres fertiles (de savane ou de steppe) à défricher. L'avancée des terres de cultures est donc jalonnée de conflits entre éleveurs autochtones et agricultures immigrés et entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants.

La fréquence des conflits s'accroît lorsqu'on évoque les rapports entre agriculteurs et éleveurs autochtones. En effet, même en l'absence de toute colonisation de terres par les agriculteurs dans une zone mitoyenne à des espaces de pâturages, la fréquence des conflits agriculteurs / éleveurs augmente. Cette fréquence relativement élevée serait liée à l'existence chez les éleveurs autochtones d'un ressentiment de spoliation de terres de pâturages par les allogènes. En effet, les éleveurs pensent que l'installation de ces agriculteurs a fortement désarticulé leur gestion de l'espace et des pâturages.

Au niveau de la zone du fleuve, les agriculteurs, dans leur logique d'occupation incontrôlée de terre agricole, ont occupé des terres de terroirs voisins, suscitant ainsi des réactions de

⁴ Des résultats de nos enquêtes et observations de terrain (1992), il ressort que les agriculteurs, pour la plupart immigrés, se soucient peu du maintien du couvert ligneux et pratiquent une « agriculture minière ». Quant aux éleveurs, ils ont de plus en plus de gros effectifs sur des espaces réduits.

désapprobation et de conflits ouverts inter-terroirs. Des conflits de ce type opposent les terroirs de Boscia à Brigambou et Sakalagonga.

Le litige avec le village de Sakalagonga persiste encore du fait que ses ressortissants ont occupé des terres agricoles de Boscia qu'ils veulent annexer à leur terroir.

Quand au litige avec Brigambou, il a fait l'objet d'un règlement coutumier devant le chef de canton de Boboye, qui confirma le droit de Boscia sur la portion litigieuse du fait que ses fondateurs soient les premiers occupants des lieux.

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont les conflits les plus fréquents du fait que le plateau surplombant les terres agricoles de la vallée du fleuve est fortement utilisé par les éleveurs locaux et étrangers. Une forte concentration des animaux est observée sur le plateau pendant la période des transhumances et en saison des pluies d'où la multiplication des risques de dégâts sur les champs de cultures. Au niveau de la zone du fleuve, ces genres de conflits sont réglés au niveau des chefs de villages.

D'autres types de conflits très peu fréquents existent, notamment entre les pêcheurs, les propriétaires des pirogues à moteur et les éleveurs. Les éleveurs et les propriétaires à moteur déchirent souvent les filets des pêcheurs au cours de leurs activités respectives.

Les antagonismes qui naissent ainsi finissent le plus souvent par l'intervention des maîtres des eaux qui procèdent par l'évacuation des dommages et les rétributions appropriées.

Conflits liés à l'expropriation des îles

Les parties les plus convoitées du Parc sont les îles que les populations considèrent comme les terres agricoles et pastorales les plus riches de leurs terroirs. Elles constituent la principale source de discorde et de conflits entre les populations locales et l'administration du Parc.

Les îles sont convoitées pour leurs potentiels agricoles, pastoraux, cynégétiques, piscicoles et forestiers. Mais le problème de mise en valeur des îles varie d'un terroir à un autre.

Cette mise en valeur est surtout agricole, elle est l'œuvre des pêcheurs et des chasseurs qui se sont reconvertis à l'agriculture.

Depuis le retrait des îles de Karey Kopto et Tondey par l'Etat (qui a vraiment expérimenté des formes d'exploitation conservatrices des ressources naturelles), les relations avec les populations sont devenues tendues et les revendications de restitution plus vives.

Pour l'île de Birigambou, toujours occupée, les populations affirment être disposé à déguerpir conformément aux statuts du parc. Seule la coopération qu'elles entretiennent avec l'administration du Parc, dans le cadre de sa surveillance et sa protection, les maintient en ce lieu fortement dégradé.

Selon des études récentes les îles de Karey Kopto et de Tondey étaient occupées respectivement par 197 et 92 chefs de familles alors que celle de Birigambou ne l'est que par 47 chefs de famille.

Cadre de concertation et de règlement des conflits

La réserve de biosphère du W se caractérise de plus en plus une régression de la biodiversité végétale et animale. Celle-ci se décline à travers la dégradation des habitats de la faune, la présence effective du bétail domestique dans l'aire centrale de la réserve qui a pour corrolaire un usage concurrentiel du fourrage avec la faune sauvage, le prélèvement non contrôlé des espèces végétales spontanées. Tout autour, à la périphérie de la réserve, se développent des conflits divers liés au multi-usage des ressources naturelles. Ces conflits se développent et se réticularisent autour de l'extension des terres de cultures, des modes et règles d'accès aux ressources naturelles...etc.

Les villages de la zone sont habités par plusieurs ethnies généralement vivant en hameaux éparpillés sur l'ensemble des terroirs, mais toujours rattachés au village mère. Cela dénote de l'existence d'une dynamique de l'occupation de l'espace sciemment organisée par les premiers occupants et qui permet l'installation et le maintien de liens de dépendance politique et sociale. Dans chaque village on rencontre des formes d'organisations traditionnelles relevant de la culture et des traditions et des formes d'organisation modernes suscitées par les appuis extérieures.

Cependant, les chefs des villages, les maîtres des eaux, les imams, les *rouga*, les *garso*, les gardiens des lieux de culte (Boscia et Karey Kopto) sont les détenteurs du pouvoir de décision en matière de la vie sociale et économique. Leur pouvoir dont la légitimité est unanimement reconnue reste incontournable pour la mise en place d'un cadre représentatif de concertation et de règlement durable des conflits liés à la gestion et l'utilisation des ressources naturelles renouvelables.

Il convient dès lors de procéder à un inventaire des unités des ressources naturelles largement partagées avec différentes parties prenantes (tous les acteurs sociaux ayant des intérêts et des capacités spécifiques sur les unités identifiées). Cet inventaire permettra de dégager les acteurs légaux et légitimes qui doivent être impliqués dans la gestion de cette unité de ressource naturelle. Les parties prenantes identifiées autour des différentes unités de ressource vont se réunir et discuter des problèmes de gestion et des opportunités d'une exploitation durable. Ces espaces de concertation et négociation ainsi créés peuvent être accompagnés et appuyés par les projets, les structures étatiques et/ou non gouvernementales.

Les institutions énumérées renforcent le cadre consultatif traditionnel de plus en plus élargi du fait de l'apparition et du dynamisme des organisations socio-professionnelles modernes dont le fondement est le droit positif. Il s'agit de l'association inter professionnelle *Kerow Fiti* qui couvre le village de Boumba, Brigambou, Boscia et Karey Kopto. Elle est constituée avec l'appui de Moribene une ONG du développement, de l'association des pêcheurs du Niger à Tondey, de la structure locale de gestion du marché rural de bois de Tondey, du comité local de développement de Karey Kopto, gérant du campement touristique, des associations des parents d'élèves, du comité de gestion de la case de santé de Boscia, des groupements féminins (petits crédits, agriculture, production beurre karité...) des COFO (Commission Foncière) mises en place par ECOPAS pour renforcer les cadres de concertation existant, formaliser la gestion des ressources naturelles et prévenir les conflits. Toutes ces structures renforcent le cadre organisationnel et les dynamiques de développement dans les villages.

Mobilité des personnes

Des différents entretiens, il ressort que la cause principale du départ des hommes en exode est la baisse importante de la production liée à la dégradation des sols et aux morcellements des terres. Pour compenser cette baisse de production, deux les populations opèrent des prélèvements au niveau du Parc (bois, produits de cueillette, ressources halieutiques) pour l'autoconsommation et la vente (satisfaction des besoins primaires). Avec le renforcement de la surveillance du Parc. Cette option n'est pas durable.

Néanmoins quelques prélèvements sont tolérés par les agents forestiers. Il s'agit surtout des produits de cueillette pendant la période de soudure et du bois de service et de la paille par la réfection des toitures des cases.

Les activités à promouvoir

Des entretiens avec les hommes et surtout les femmes, il ressort deux activités dont ils pensent qu'il faut promouvoir pour d'une part alléger la pression sur le Parc et d'autre part réduire de façon significative la pauvreté dans la zone. Il s'agit d'appui conséquent pour la

pratique de la culture maraîchère dans la vallée inondable à saison sèche et la culture de l'arachide en saison des pluies. L'activité de promotion de d'embouche pourrait être une autre alternative mais avec le revers d'une pression sur le fourrage de la réserve.

Les cultures maraîchères se pratiquent déjà par les femmes organisées en association parfois organisées en groupement mais très timidement à cause de la difficulté d'arrosage, de l'insuffisance de matériel et surtout d'un manque notoire d'encadrement technique. La culture de l'arachide est pratiquée sur les plateaux pendant la saison des pluies sur des sols pauvres, épuisés. La production est généralement faible. Un appui conséquent pourrait sensiblement accroître cette production et permettre la production d'huile d'arachide et des tourteaux pour les grands centres urbains (Niamey, Say, Birni N'Gaouré, Dosso) et Malanville (Bénin).

Commentaire sur les diagrammes de flux

Le diagramme de flux nous révèle les différentes relations que le village entretient avec le monde extérieur. L'analyse des différents diagrammes permet de dégager les types de relations suivantes : relation de mariage, relation commerciale, relation sanitaire, l'éducation religieuse, l'éducation scolaire et la relation Parc villages périphériques.

Relation du Parc avec les villages périphériques : Le Parc W joue un rôle très important dans la survie des populations riveraines. En effet, les produits de cueillette, prélevés par les femmes à l'intérieur de la réserve, permettent à un certain nombre de ménages de traverser la période de soudure sans grandes difficultés. Une partie des prélèvements est autoconsommée et la seconde est destinée à la vente. Cette vente génère des revenus appréciables aux femmes. Ce qui leur permet de satisfaire en partie leurs besoins sociaux (surtout le mariage).

La réserve constitue aussi pour les pêcheurs, un réservoir de ressources halieutiques. En période de crue, les mares se trouvant dans les plaines d'inondation sont envahies. Ces mares avec leur végétation constituent aussi des zones de frayères pour plusieurs espèces de poisson. Au retrait des eaux, les mares s'individualisent et les poissons sont piégés. La plupart de ces mares sont semi permanentes. A partir du mois de Mars, ces mares tarissent et les poissons meurent. Certains pêcheurs arrivent à faire des prélèvements mais de façon frauduleuse. Dans cet esprit, la mise en place du cadre de concertation de la sous zone fleuve est s'avère indispensable. Un des mandats de ce cadre de concertation sera de négocier avec l'administration du Parc des modalités d'accès à certaines ressources pendant une période bien déterminée de l'année. Cette concession qu'on l'on pourrait accorder aux pêcheurs est d'autant plus important que ceux-ci peuvent contre carrer l'action des braconniers. En effet ces derniers ne peuvent accéder au Parc du côté de la réserve partielle du faune de Dosso qu'avec la complicité des pêcheurs à cause du rempart naturel que constitue le fleuve. De ce fait, les pêcheurs constituent des indicateurs qui appuient les gardes forestiers dans la surveillance.

Les prélèvements du bois de service et de la paille sont aussi très importants. Presque toutes les toitures des cases des villages enquêtés sont renouvelées chaque année à cause des termites et de l'humidité. Pour la fauche de la paille, les villageois adressent en général une demande au service des eaux et forêts. L'exploitation du *bourgou* est importante dans l'alimentation des bœufs d'embouche.

Comme autre activité, notons la récolte du miel qui se fait frauduleusement à l'intérieur de la réserve et souvent de façon artisanale provoquant ainsi des incendies.

En résumé, tous les villages enquêtés utilisent, à des degrés divers, la réserve pour plusieurs satisfaire leurs besoins primaires. A titre d'exemple, Boumba utilisent moins certains ressources telle que la paille, le *bourgou*, le bois de service parce qu'il se procure sur une plaine inondable en face de son terroir mais à l'intérieur du territoire béninois. Même si

l'exploitation des ressources du Parc se fait en général d'une façon frauduleuse, il assure quand même la survie de cette population riveraine.

Les relations commerciales : Il existe deux grands marchés dans la zone fleuve (Boumba et Guémé) et un marché (alambaré) dans la zone de plateau de Tamou. Ces marchés sont d'une importance vitale pour les populations riveraines. Pour ce qui est de la zone fleuve, le marché de Boumba constitue le « port » d'entrée de toutes les céréales et des maraîchères venant du Bénin (Malanville) et du Nigeria. Tous les villageois entretiennent des relations commerciales très étroites. En général, les villages s'approvisionnent en vivres (céréales, condiments), en tenue vestimentaire, en produits pharmaceutiques, en produits manufacturés. Ils approvisionnent le marché en bétail (bovins, ovins et caprins), en volaille et en poissons. Ces produits sont exportés en grande partie vers le Bénin et le Nigeria. La zone fleuve produit également des courges d'excellente qualité très prisées sur le marché. Elle est le principal fournisseur en courge de la ville de Niamey.

Le marché de Tondey est un carrefour où les populations riveraines achètent surtout du bétail destiné à l'embouche. Il existe d'autres marchés de moindre importance que les marchés de Boumba et Guémé, mais dont les relations commerciales avec les villages enquêtés sont tout aussi importante. Il s'agit du marché de Falmey et de celui de Guelladjo. Les populations riveraines écoulent une partie de leur production (céréale, arachide) pour constituer un fonds pour les migrants en partance sur le Bénin, le Togo ou le Ghana. Le marché de Guelladjo est surtout fréquenté pour son bétail (achat des animaux d'embouche). Il est mieux fourni en bétail que le marché de Guémé. Mais vu son éloignement par rapport aux villages enquêtés, sa fréquentation se fait de manière sporadique ;

Contrairement aux villages enquêtés dans la réserve de faune de Dosso, ceux de la réserve de Tamou entretiennent des relations commerciales très importantes avec les terroirs voisins. Ces échanges concernent surtout les vivres. Deux grands marchés sont fréquentés par les villages enquêtés dans le Burkina Faso. Il s'agit du marché de Botou et de celui de Djagori. A part l'achat des céréales et de la volaille sur ces marchés, les villages s'approvisionnent en espèces de rechange des moulins, des vélos et en outils de production.

Les relations de mariage : Boumba, Boscia et Brigambou ont des relations de parenté très étroites. Ce qui se traduit par des mariages entre eux. Bien que Tondey, Karey Kopto et Zou kouara ne soient pas de la même origine que Boumba, Boscia et Birigambou, des relations de mariage existent. Les enquêtes menées n'ont pas fait ressortir les raisons qui peuvent empêcher les mariages entre les différents villages.

Les relations de santé : Tous les villages enquêtés dans la zone fleuve dépendent pour les soins de santé, de Falmey, Birni N'gaouré et parfois même de Dosso. Il faut cependant préciser que Boscia possède une case de santé qui est fréquenté par les terroirs voisins. Les centres de Falmey et Birni N'Gaouré ne sont utilisés qu'en cas d'aggravation des maladies compte tenu de leur distance par rapport aux villages enquêtés (Karey Kopto, Falmey 28 km sur terrain accidenté). On note une utilisation intensive de la pharmacopée traditionnelle pour soigner les maladies compte tenu de l'accessibilité de la population riveraine à des produits pharmaceutiques de valeur. Pour les villages de la réserve de Tamou, le centre médical le plus fréquent est celui de Tamou. Là aussi, la couverture sanitaire est insuffisante.

L'éducation scolaire : Dans tous les villages enquêtés, il existe une école primaire avec cependant des variations de nombre de classes puisque certaines sont de création récente. Dans la zone fleuve, les élèves qui ont réussi le CEPD continuent leur cycle à Falmey. Il faut préciser que le taux de déperdition est très important. C'est ce qui explique le faible taux d'alphabétisation dans la sous zone. Par contre les villages de la réserve de Tamou ont des résultats meilleurs quand à la fréquentation des écoles.

L'éducation religieuse : Elle est très importante dans les villages de la zone fleuve. Elle concurrence fortement l'éducation scolaire. Il existe beaucoup de foyers coraniques dans ces villages. Tout récemment, une Médersa a été installée à Boumba. Elle accueille les jeunes en âge d'être scolarisé de la sous zone. Après la fréquentation des foyers coraniques, les jeunes poursuivent les études au Nigeria qui constitue la destination privilégiée. C'est ce qui explique en partie le taux de fréquentation bas des écoles et une insuffisance de suivi de part des parents d'élèves.